



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°2012 MERCREDI 14 MAI 2014

Centre hospitalier et universitaire

Création d'une unité de veille des effets indésirables des médicaments

Afin d'évaluer et prévenir les risques potentiels ou avérés des effets indésirables causés par les produits pharmaceutiques, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) a mis en place une unité dénommée «Pharmacovigilance».

Cette cellule devra, pour mieux sécuriser la population, organiser les consultations spécialisées à l'heure où le trafic des médicaments d'une qualité douteuse inondent de plus en plus les officines pharmaceutiques. Pour son animation, un point focal constitué de médecins et pharmaciens travaillera de concert avec des experts en toxicologie et épidémiologie.

«Nous avons intérêt à tout mettre en œuvre pour faire en sorte que les patients ne se substituent pas aux médecins et pharmaciens en consommant les médicaments de leur choix. Une pratique grave», a déclaré le conseiller aux médicaments de l'Organisation mondiale de la santé.

Page 8



Les participants au lancement de l'unité de pharmacovigilance

INTERVIEW

Thierry Lézin Mougalla : «La constitution n'est pas une bible»



En sa qualité de président du comité de suivi de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou, le ministre Thierry Lézin Mougalla s'est confié à la presse après le lancement, par le chef de l'État, à Sibiti, des travaux de cette vaste opération de modernisation du Congo.

Il a mis également à profit cet entretien pour donner son point de vue sur le changement ou non de l'actuelle Constitution.

Page 3

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Congo et la FAO décident d'augmenter l'offre au manioc

La République du Congo et le Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont conclu hier, à Brazzaville, un protocole d'accord pour la mise en œuvre d'un projet visant à promouvoir la filière manioc.

Financé par la FAO, à hauteur de

160 millions FCFA, soit 320 000 dollars, au titre de son programme de coopération technique, le projet vise, outre l'augmentation de l'offre en manioc, la baisse du prix de cet aliment de base sur le marché.

Prévu pour couvrir les départements de la Cuvette, des Pla-

teaux, du Pool et de la Bouenza, ce projet devrait démarrer entre 2015 et 2016 avant d'atteindre sa vitesse de croisière à partir de 2017, a fait savoir le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou.

Page 7

DIASPORA

L'association Partage relance ses activités

Après une période d'hibernation, l'Ong Partage dont Marie Alfred Ngoma est l'un des dirigeants, a annoncé, mardi à Brazzaville, la relance de ses activités avec comme priorité la formation en informatique des jeunes congolais, en France, afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique.

«Un de nos projets phares consiste à initier les jeunes à l'informatique ; comment monter un cybercafé et à initier le

personnel de l'état civil. Nous aurons aussi, en marge, la création de centres de formation», a indiqué Marie Alfred Ngoma.

Créée en 1996, l'Association Partage a facilité, en 2000, la formation en France d'une douzaine d'étudiants congolais dans divers domaines. Elle bénéficie, pour sa relance, du soutien de la conseillère du chef de l'État chargée des Congolais de la diaspora, Édith Itoua.

Page 9

JUDO

La Fédération nationale obligée d'affilier les clubs en règle

Page 2

ÉDITORIAL

Pilier

Page 2

ÉDITORIAL

Pilier

Que ceux qui en doutaient ouvrent donc les yeux: le Congo est de nouveau, aujourd'hui, un acteur incontournable de la scène africaine. Et s'il l'est redevenu quinze ans à peine après la guerre civile qui le plongea au cœur de l'abîme, c'est, évidemment, grâce à la personnalité de l'homme qui préside à ses destinées, Denis Sassou-N'Guesso, mais aussi parce qu'il a su restaurer seul son unité et donner ainsi une leçon de courage, de réalisme, de sagesse dont peu de pays dans le monde se sont montrés capables.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici de tresser des couronnes à l'homme d'État qui gère notre pays, mais de constater cette vérité d'évidence selon laquelle le Congo joue désormais un rôle éminent dans l'émergence de l'Afrique. S'il en allait autrement, le président du Nigeria, Goodluck Jonathan, aurait-il éprouvé le besoin de venir lundi à Oyo parler avec Denis Sassou-N'Guesso à la veille de sa visite à Paris ? Et la dizaine d'hommes d'État ou de leurs représentants qui s'y retrouveront demain et jeudi afin de réfléchir à la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies feraient-ils le même déplacement ?

Pour qui observe avec attention la scène internationale, il apparaît clairement que la diplomatie congolaise s'impose au fil des ans comme un chaînon essentiel de la diplomatie africaine. Qu'il s'agisse, en effet, de chercher des solutions négociées aux conflits qui déchirent le continent, de porter haut les couleurs de l'Afrique dans la lutte pour la protection de l'environnement, ou de travailler à la réforme des institutions internationales afin que celles-ci fassent aux peuples africains la place qui doit leur revenir par leur poids humain, le Congo fait entendre sa voix avec autant de force que de conviction. Un courage qui lui confère une influence croissante que ne sauraient expliquer ni sa taille humaine, ni son poids économique.

La mutation urbaine que subit Brazzaville, mais aussi celle qui transforme Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et bien d'autres cités, illustre parfaitement la volonté des plus hautes autorités de notre pays d'accélérer le mouvement qui tend à faire du Congo l'un des acteurs de l'émergence de l'Afrique. Reconnaissons sans fausse modestie que si la partie n'est pas encore gagnée, elle est bien engagée.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-NIGERIA

Denis Sassou N'Guesso et Goodluck Jonathan exhortent les dirigeants africains à l'éradication de Boko Haram

Dans un communiqué conjoint publié le 13 mai à l'issue de la visite de deux jours du président nigérian à Oyo, en République du Congo, les responsables des deux pays ont invité les dirigeants africains et les instances de l'Union africaine, notamment son conseil de paix et de sécurité, à prendre et soutenir toutes les initiatives visant l'éradication de la secte islamiste Boko Haram, responsable de l'enlèvement de plus de 200 jeunes lycéennes nigérianes depuis le 14 avril dernier. Voici le texte intégral du communiqué :

«Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération qui unissent la République du Congo et la République Fédérale du Nigeria et à l'initiative de son excellence monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, son excellence monsieur Goodluck Ebelé Jonathan, président de la République Fédérale du Nigeria, a effectué les 12 et 13 mai 2014, une visite de travail et d'amitié à Oyo, en République du Congo.

Cette visite a permis aux deux chefs d'État de procéder à un large échange de vues sur les questions d'ordre bilatéral, régional et international. Les deux chefs d'État se sont réjouis de l'excellence des relations qu'entretiennent les deux gouvernements et leur peuple. Ils ont réaffirmé leur volonté de donner une nouvelle impulsion à la coopération entre les deux pays.

Les deux chefs d'État ont décidé, à cet effet, de la convocation de la troisième session de la Grande commission mixte courant 1er semestre de l'année 2015.

Cette session de la commission mixte sera l'occasion de procéder à une évaluation exhaustive de la coopération entre les deux pays et l'identification des secteurs pouvant contribuer à son renforcement, pour répondre aux attentes des deux peuples.

Au plan régional, les présidents Denis Sassou N'Guesso et Goodluck Ebelé Jonathan ont encouragé toutes les initiatives tendant à ramener progressi-

vement la paix en République centrafricaine et à l'Est de la RDC. Ils ont salué la signature de l'accord de cessez-le-feu au Soudan du Sud et ont invité les différentes parties à respecter les engagements pris à Addis-Abeba, le 9 mai 2014.

Les deux chefs d'État ont exprimé leurs vives préoccupations au sujet de l'activisme de la secte islamiste Boko Haram, qui perpétue des actes de violence sans précédent dans le nord du Nigeria, ainsi qu'en témoigne l'enlèvement de 223 jeunes lycéennes. Ils ont à cet effet, condamné fermement cet acte lâche et inqualifiable et demandé la libération de toutes les personnes

résolution des conflits sur le continent et salué les efforts qu'il déploie, sans cesse, dans le cadre de la recherche de la paix en RCA. S'agissant du conflit en Syrie, ils ont encouragé toute initiative allant dans le sens d'un règlement de cette crise.

Les deux présidents ont également exprimé leurs préoccupations face au développement de la situation en Ukraine. Ils ont invité les différentes parties à privilégier le dialogue en vue d'un règlement pacifique de cette crise.

Le président Denis Sassou N'Guesso a exprimé ses vœux de succès à l'équipe nationale du Nigeria qui dé-



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Goodluck Ebelé Jonathan

détenues par Boko Haram. Les deux présidents ont salué la mobilisation et la détermination de la communauté internationale qui s'est engagée à aider le gouvernement du Nigeria à faire face à cette épreuve difficile.

À cet égard, Denis Sassou N'Guesso et Goodluck Ebelé Jonathan ont lancé un vibrant appel aux dirigeants africains à poursuivre leur lutte contre le terrorisme. Ils ont également appelé les instances de l'Union africaine, notamment le Conseil de paix et de sécurité, à prendre et à soutenir toute initiative visant l'éradication de la secte Boko Haram.

Le président Goodluck Ebelé Jonathan a félicité le président Sassou N'Guesso pour son implication dans la

fendra, avec quatre autres sélections africaines, les couleurs de notre continent à la prochaine Coupe du monde de football qui se déroulera dans quelques jours au Brésil.

Au terme de sa visite, le président Goodluck Ebelé Jonathan a adressé ses vifs remerciements au président Denis Sassou N'Guesso, au gouvernement et au peuple congolais, pour la qualité de l'accueil fraternel qui lui a été réservé, ainsi qu'à sa délégation. Il a invité son excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, à effectuer une visite de travail et d'amitié en République fédérale du Nigeria.»

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanye Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INTERVIEW

Thierry Lézin Mougalla : «La constitution n'est pas une bible»

En sa qualité du président du comité de suivi de la municipalisation accélérée de la Lékoumou, le ministre Thierry Lézin-Mougalla a échangé avec la presse, après le lancement, par le chef de l'État, des travaux de cette vaste opération de modernisation du Congo. Il a mis également à profit cet entretien pour donner son point de vue sur le débat du changement de la constitution.

Les Dépêches de Brazzaville : Quels sont vos sentiments après le lancement des travaux de la municipalisation de la Lékoumou par le chef de l'État ?

Thierry Lézin-Mougalla : C'est une satisfaction immense que les choses se soient bien passées. Ce n'est jamais facile de recevoir le premier magistrat dans son département d'origine, donc il y avait une appréhension de l'ensemble des cadres de la contrée sur la réussite de cet accueil. Les populations étaient mobilisées. Elles ont accueilli le président de la République avec toute la chaleur nécessaire, selon les rites et les traditions de la Lékoumou. Nous avons noté l'harmonie entre la partie officielle consacrée à la présentation des projets de la municipalisation par le ministre Jean-Jacques Bouya et la partie d'accueil traditionnel marquée par les rites de bienvenue organisée par les notables et dignitaires de la Lékoumou.

Pouvez-vous nous assurer que les projets liés à la fête de l'indépendance seront prêts dans les délais ?

Je crois qu'après plus d'une dizaine d'années d'expertise, les Grands Travaux nous ont montré leur capacité à faire que les ouvrages nécessaires à la bonne tenue de la fête soient prêts dans les délais. À titre d'exemple, les travaux de la municipalisation de Djambala étaient également lancés le 5 mai 2013, et tous les ouvrages liés à la fête étaient terminés avant le 15 août. Je crois que plusieurs chantiers sont avancés à Sibiti, à savoir le stade, le boulevard sur lequel va se dérouler le défilé, la centrale thermique...

Avez-vous pris des dispositions particulières pour régler avant le 15 août le problème du logement qui se pose avec acuité à Sibiti ?

Ce volet est préoccupant. Il me semble que les autorités locales, à travers le comité des fêtes locales, se sont penchées sur le sujet en concertation avec le comité de suivi de la municipalisation. Aujourd'hui, la capacité d'accueil tourne autour de 117 lits. Pour une ville comme Sibiti, c'est très insuffisant. Nous risquons de connaître les mésaventures constatées dans les autres départements qui ont accueilli la fête de l'indépendance avant nous. La priorité absolue pour

«La constitution actuelle n'est pas adaptée à l'émergence de nouvelles pratiques politiques qui permettent d'accompagner l'émergence économique.»

nous est l'hébergement de tous ceux qui ne sont pas originaires du département et qui n'y résident pas. Tous ceux qui peuvent avoir un logement disponible ou un logement à réhabiliter peuvent se confier au comité national des fêtes dirigé par le ministre d'État Firmin Ayessa de manière à régler une partie de ce problème. Deuxièmement, pour ce qui concerne les cadres politiques et administratifs originaires de la Lékoumou qui viendront pour la fête, ils ne devraient pas occuper les hôtels de la place.

Avez-vous un commentaire sur l'appel lancé par les sages et autres forces vives de la Lékoumou au président de la République pour

qu'il change la constitution ?

Dans les pays de vieille démocratie, vous savez comme moi que les structures susceptibles de vérifier l'état de l'opinion sont les instituts de sondage. Chez nous, il n'en existe pas. Le meilleur sondage pour nous, c'est de demander à tous ceux qui habitent sur l'ensemble du territoire leur opinion sur un sujet donné. En homme d'État prudent, le président de la République ne veut pas brusquer son peuple. À travers les rencontres citoyennes, il tâte le pouls de l'opinion en vue d'obtenir sa réponse claire sur l'éventualité de la révision ou du changement de la constitution. Petit à petit, l'opinion se dégage favorablement dans le sens du changement de la loi fondamentale.

En tant qu'homme politique, quelle est votre opinion sur le débat concernant le changement de la constitution ?

Mon opinion se situe à deux ni-

changement de la constitution. En quoi une personne pareille est-elle plus légitime que les sages ou les notables d'un département ? J'aimerais que l'on m'explique la notion de légitimité dans ce cadre. J'ai toujours dit que la constitution n'est pas une bible. Mon pasteur, lorsqu'on lui demande la nature de son ministère, répond simplement que nous appliquons la Bible sans rien ajouter sans rien retirer. Il est le livre de la révélation qui doit être conservé intact. La constitution, par contre, a été conçue par des hommes dans un contexte politique, social et économique précis. Ce qui a été fait par les hommes à cette époque, commandé par une circonstance politique majeure, peut être changé par les mêmes hommes.

Voulez-vous dire que la Constitution de 2002 n'est plus contextuelle ?

En 2002, le pays sortait de conflits fratricides et sanglants. Il fallait donner à ceux qui géraient l'État le temps nécessaire et la stabilité pour la reconstruction du tissu économique, social et politique de la nation. C'était cela l'objet de la Constitution de 2002. Le rôle historique de cette loi fondamentale a pris fin. Nous sommes entrés dans une période différente qui est celle de l'atteinte de l'émergence dans les dix prochaines années. L'émergence ne doit pas être conçue que dans le domaine économique. Elle est également politique. La constitution actuelle n'est pas adaptée à l'émergence de nouvelles pratiques politiques qui permettent d'accompagner l'émergence économique. Dans le texte fondamental actuel, à supposer que l'opposition arriverait à gagner tous les sièges à l'Assemblée nationale, par exemple, rien n'oblige le président de la République à former un gouverne-

ment en tenant compte de la majorité parlementaire. Les conditions de l'alternance ne seraient pas totalement remplies à l'avenir avec une telle constitution qui aboutirait à un certain nombre de blocages. Si nous arrivons à élaborer une nouvelle constitution, l'opposition qui, aujourd'hui défend l'actuel texte fondamental comme les textes de la loi de Moïse, gagnerait dans la mesure où ce nouveau texte garantirait les valeurs positives africaines fondées sur le dialogue et le consensus. Ces vertus seraient désormais institutionnalisées.

Comment expliquez-vous qu'en tant que président du comité de suivi vous n'ayez pas été visible à Sibiti lors du lancement de la municipalisation ?

Je crois que j'étais tout à fait visible. J'ai participé à l'événement. Je me permets de vous rappeler mes doubles fonctions de ministre et de président du comité de suivi pour vous faire comprendre que j'étais à la tribune réservée aux membres du gouvernement. Je pense que, dans ce pays, chacun doit apprendre à rester dans son couloir. L'État, que nous assistons par le biais du comité de suivi, exécute la municipalisation à travers le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands Travaux. Le ministre Jean-Jacques Bouya, à qui revenait cette charge, avait présenté les projets inscrits au titre de la municipalisation de Sibiti. Je ne voyais pas ce que le comité de suivi aller encore ajouter. Pour ce qui est du rituel, je tiens à vous dire que je ne suis pas un initié. Cela devait être un peu ridicule, aussi bien pour l'opinion locale que le président de la République, de voir son ministre non initié en raphia devant lui exécutant le rituel de bénédiction et les vœux de bienvenue.

Propos recueillis par Roger Ngombé

AGRICULTURE

Les députés autorisent la ratification du financement complémentaire du PDARP

Cette décision est l'une des conclusions de la séance plénière du 12 mai. Ce financement additionnel compte pour la deuxième phase du projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes agricoles (PDARP). Le montant de ce financement s'élève à 1 milliard 250 millions de FCFA.

L'autorisation des députés ouvre la voie à la République du Congo et à l'Association internationale de développement (IDA) de ratifier

l'accord. Pour cette phase, les départements ciblés sont : Brazzaville, Cuvette, Kouilou, Lékoumou, Niari et Pointe-Noire. Au cours des débats, les députés ont indiqué que, pendant la première phase, les activités réalisées par ce projet n'ont pas été trop visibles.

Répondant aux élus du peuple, le ministre délégué aux Finances, Léon Raphael Mokoko, a indiqué : «Le projet pose un problème de visibilité de ses réalisations, nous en sommes sûrs. C'est ainsi qu'en ac-

cord avec l'IDA, nous avons convenu de le proroger pour une période de dix-huit mois, en vue de consolider les résultats obtenus et prendre en compte certaines contraintes rencontrées au cours de la première phase.»

Débuté en 2008, le PDARP a pour objectifs d'améliorer les capacités des personnes pauvres vivant en zone rurale à accroître leurs revenus grâce à la mise au point et à la promotion des techniques agricoles améliorées ; de mettre en place les infrastructures de mar-

ché et de réhabilitation des pistes agricoles ; ainsi que de formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de dépenses agricoles axés sur la réduction de la pauvreté.

Les élus du peuple ont également autorisé la ratification de l'accord de financement entre le Congo et l'IDA pour le financement du deuxième projet de renforcement du système de santé et la ratification de l'accord de financement entre le Congo et l'IDA pour le financement du projet de système

des filets sociaux.

Ce dernier financement, d'un montant d'un milliard, intègre les activités du projet sanitaire «Lisungi». Il a pour objectif de mettre en place les principaux piliers d'un système naturel de filets sociaux et de piloter la mise en œuvre d'un programme monétaire pour permettre aux ménages les plus pauvres des zones participantes, d'accéder plus facilement aux services de santé et d'éducation.

R.Ng.

Mbongo Cash joue et gagne du cash !

Gagnants du 01 au 20 Avril 2014

Tirage Mbongo Cash du 01 au 13 Avril 2014					
Noms	Numéro	Ville	Nombre des SMS	Montants	Dates
	44711537		1	25000	01 Avril 2014
Claude Ntsumou	44329454	Pointe-Noire	1	25000	2 Avril 2014
Richel Alanzi	44007475	Brazzaville	4	100000	3 Avril 2014
Miambandzila Inesse	44824301	Brazzaville	1	25000	4 Avril 2014
Saboukoulou Méditation	40221632	Brazzaville	1	25000	5 Avril 2014
Bintou Jonas	40322294	Brazzaville	1	50000	6 Avril 2014
Princia Epala	40176655	Brazzaville	2	50000	7 Avril 2014
Jean Aimé Bandyh	44060012	Brazzaville	3	75000	8 Avril 2014
	44551478		1	25000	9 Avril 2014
Loubaki Gaspard	44449778	Pointe-Noire	1	25000	10 Avril 2014
	40593248		4	100000	11 Avril 2014
Tsoumou Bochevie	40295404	Pointe-Noire	2	50000	12 Avril 2014
	40408553		2	100000	13 Avril 2014

Tirage Mbongo Cash du 14 au 20 Avril 2014					
Noms	Numéro	Ville	Nombre des SMS	Montants	Dates
Loemba Hermy	44053085	Brazzaville	2	50 000	14 Avril 2014
	44159910		1	25000	15 Avril 2014
	40611299	Pointe-Noire	1	25000	16 Avril 2014
Dombas Serge Alain	44735217	Mouyondzi	3	75 000	17 Avril 2014
Mabiala Dorcas	40476529	Brazzaville	1	25000	18 Avril 2014
	41045145		1	25000	19 Avril 2014
	44044823		1	50000	20 Avril 2014

Envoie CASH par SMS au 2011
réponds aux questions et gagne du cash
Coût du SMS : 200 frs

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ «Le saint-père pousse le monde, et donc l'Afrique, à sortir de la culture occidentale dominante. Cela signifie que nous catholiques africains, devons nous approprier notre propre culture, avoir une conscience historique et, même, ne pas rejeter en bloc les religions traditionnelles, d'où nous venons, dans lesquelles on peut déceler des éléments d'attente du christianisme.»

Mgr Barthélémy Adoukonou, Béninois, Secrétaire du conseil pontifical (Vatican),
Jeune Afrique n°2781-2782 du 27 avril au 10 mai 2014

□ «L'injustice a ceci de bon que personne ne la revendique ou ne l'aime ouvertement; elle diffère à ce niveau de la justice qui n'engendre que des révoltés amoureux de la justice poussant au désordre.»

Aimé Emmanuel Yoka, ministre (République du Congo),
La Semaine africaine, 6 mai 2014

□ «Il n'y a pas de philosophie du "bon gouvernement". C'est le choix des personnes qui détermine tout. Ce choix doit s'exercer avec la plus grande subtilité, en se distanciant des systèmes et des jeux politiques.»

Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la France,
Le Point, le 13 mai 2014

□ «Les Africains demeurent tributaires des programmes qui les acculturent, au nom de la modernité, et sur fond de dévaluation systématique du patri-moine africain.»

François Dupaire, Maître de Conférence, Université de Cergy-Pontoise, revue spéciale de Terre d'école, mai 2014.

□ «Les entreprises américaines investissent largement en Afrique, mais elles n'amènent pas des milliers et des milliers de travailleurs américains pour faire des boulots non qualifiés»

Johnnie Carson, Secrétaire d'État américain adjoint aux Affaires africaines, Le magazine de l'Afrique de janvier-février 2013

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le secteur privé, moteur de la croissance ?

73,7% de la richesse nationale du Congo proviennent des ressources naturelles non transformées : 71,5% découlent de la rente pétrolière et 2,1% de la rente forestière. Pour renverser cette situation et dynamiser la croissance, tous les acteurs étatiques et privés ainsi que les bailleurs de fonds recommandent la diversification de l'économie. Une telle ambition suppose un secteur privé dynamique pour servir de moteur. Qu'en est-il de ce secteur au Congo ? Analyse.

Un pré-diagnostic a été réalisé sous forme de revue à mi-parcours avec l'apport de la Banque mondiale et, surtout, le projet d'appui à la diversification de l'économie afin de faire des projections. Ce travail, présenté devant les acteurs du secteur privé, portait sur «les perspectives de développement du secteur privé congolais : revue stratégique et tactique». Cette étude vient en complément de premiers travaux qui relevaient tous, de manière très claire, les paradoxes existant en République du Congo, et notamment l'absence, au niveau du secteur privé congolais, d'un point focal consensuel. «Faux !», rétorquent les représentants de ce secteur, car, selon eux, il existe des textes réglementaires qui définissent ce point focal. L'argument s'appuie sur la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers et sur les syndicats patronaux qui l'entourent.

Le rapport indique que les structures patronales existantes sont peu visibles, souvent ignorées ; elles existent sous la forme de mutuelle au lieu de constituer une synergie au service du pays. Selon ces mêmes structures, cette analyse n'est pas réaliste. «Je ne suis pas d'accord avec ce qui a été dit. Les syndicats patronaux sont commus et ont des appellations. Ils ne fonctionnent pas en mode d'ignorance mutuelle. Il y a de la synergie, au niveau du secteur privé, apportée par les syndicats patronaux, parce que nous le vivons au quotidien», a précisé le président de la chambre de commerce, Paul Obambi. Le rapport, qui fait l'historique du secteur privé, rappelle aussi que le Congo est une économie en transition qui fonctionne hors secteur privé. Un argument balayé par les acteurs de ce secteur pour qui, le secteur privé au Congo apporte l'essentiel des valeurs à l'économie congolaise. Ils ont même soutenu et démontré que le secteur privé était présent dans le pétrole, le bois, l'industrie, etc. L'étude des experts a démontré que, dans un pays qui aspire à l'émergence, il n'est pas concevable que la gouvernance parte du haut vers le bas. L'analyse est partagée dans la mesure car force est de constater qu'au Congo, la décision est prise au sommet pour être appliquée à la base. «Dans le business ou les synergies économiques, ça ne se passe pas

comme cela. On part toujours du bas vers le haut. Le haut régule en ayant un regard vers le bas. Nous avons partagé cette approche qui a été bien développée par les experts. Je pense qu'ensemble nous allons aboutir à une bonne conclusion», a souligné le président de la chambre de commerce de Brazzaville. Un autre volet du rapport souligne que l'État congolais a décidé d'investir massivement dans les infrastructures sans un véritable accompagnement même si, grâce à la municipalisation, les infrastructures ont été améliorées. Reste cependant au secteur privé de s'approprier ces investissements pour les rendre rentables et pérennes. Des exemples ont été pris pour favoriser des partenariats entre l'État et le secteur privé, surtout dans le domaine de l'entretien. Le même secteur privé a été encouragé à accompagner l'État dans la construction des ouvrages. L'une des solutions préconisées par les experts, dans le cadre du financement, concerne les fonds souverains. «Nous sommes d'accord sur ce point : il suffit de voir l'origine des fonds, comment ces fonds seront gérés car plusieurs d'entre eux ont été créés, mais l'argent a été dilapidé par les fonctionnaires chargés de le gérer et non par le secteur privé. Nous allons analyser cette proposition avec le gouvernement et les différents experts», a souhaité Paul Obambi.

Nancy France Loutoumba

Deux questions à Paul Obambi

Les Dépêches de Brazzaville : Existe-t-il une confusion des rôles entre le secteur public et le secteur privé ?

Paul Obambi : Dans un pays, chacun de nous joue son rôle. Nous savons qu'au Congo, beaucoup de fonctionnaires, dirigeants politiques et administratifs sont des hommes d'affaires cachés. Voilà une des lacunes du Congo. Au plan réglementaire, les textes sont clairs. Si un fonctionnaire devient opérateur économique, c'est une faute administrative. Le secteur public n'accorde pas assez d'opportunités au secteur privé pour permettre l'évolution des entreprises. Cela aussi, c'est une réalité. Lorsqu'on parle de secteur privé, il faut le voir dans son ensemble car il existe, à l'intérieur, des entreprises avec le statut de per-

sonnes morales ou physiques, de nationalité congolaise ou étrangère. On ne peut pas dire que Total et Eni ne font pas partie du secteur privé alors qu'elles sont membres d'Uni Congo et de la chambre de commerce. C'est au secteur privé de mieux s'organiser et de jouer son rôle. Donc, le tort est partagé avec, d'un côté, le secteur privé qui a ses faiblesses et devrait les corriger et, de l'autre, le secteur public, appelé à jouer son rôle régalién au lieu de s'impliquer, au quotidien, dans la vie du secteur privé.

LDB : Le Haut Conseil du dialogue public-privé tarde à démarrer. Qu'en est-il ?

P. O. : Nous avons dit non au secteur public qui voulait nommer les diri-

geants. Nous ne sommes pas les fonctionnaires de la République, ce n'est pas à l'État congolais de désigner les membres du secteur privé. Ce moment est révolu. Le reste, c'est de la manipulation. Et aujourd'hui, l'État a été surpris en flagrant délit pour le poste de secrétaire permanent du Haut Conseil occupé par un fonctionnaire qui n'est autre que le directeur général de la promotion du secteur privé. C'est un scandale ! La vérité, c'est que la Banque mondiale et l'État congolais ont prévu un poste à candidature.

Il ne faudrait pas qu'on transforme des hommes politiques en chefs d'entreprise. Nous avons demandé de lancer un appel à candidature. Il faut arrêter le cafouillage.

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP06	Suivi et contrôle d'exécution des marchés publics	5 jours	09 au 13 juin 2014
FF3	Gestion de la fiscalité de la paie	3 jours	10 au 12 juin 2014
EP10	Gestion de bureau et administration pour assistants administratifs et secrétaires de direction	4 jours	16 au 19 juin 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	15 jours	16 juin au 04 juillet 2014
GMP05	Gestion des délais dans l'exécution des contrats des marchés publics : élaboration et suivi du plan de passation des marchés	5 jours	23 au 27 juin 2014



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CMA CGM

Marseille, 12 mai 2014

Le Groupe CMA CGM : Première compagnie de transport maritime offrant un service direct vers le Congo avec des navires de 5 700 conteneurs (Equivalent Vingt Pieds)

Le Groupe CMA CGM a le plaisir d'annoncer l'amélioration de son service ASIE AFRIQUE (ASAF) qui déploiera 12 navires de 5 700 conteneurs (EVP) vers le Congo à compter du 14 mai 2014 devant ainsi la première compagnie de transport maritime opérant des navires d'une telle capacité.

CMA CGM est présent au Congo à travers son agence de POINTE-NOIRE et la marque DELMAS. Le Groupe offre 5 services réguliers, en direct et hebdomadaires pour la plupart, depuis/vers le CONGO et reliant ainsi le pays à l'Asie, l'Inde, le Moyen-Orient, l'Europe, le Bassin méditerranéen, le Continent américain.

Avec l'arrivée de porte-conteneurs de 5 700 EVP, le Groupe CMA CGM confirme sa volonté de renforcer son offre dans la région et d'accompagner le développement économique du Continent, en s'appuyant sur le Port de POINTE NOIRE.

L'ER CANADA, premier de ces navires, escalera à Pointe Noire le mercredi 14 mai.

Le groupe CMA CGM poursuit ainsi son développement en Afrique

où il est présent depuis 2001, date de la création de la ligne WAX - la West African Express. Fort de l'acquisition de DELMAS, l'expert du transport maritime en Afrique, en 2006, le Groupe CMA CGM est aujourd'hui le leader du transport sur le Continent et numéro 1 au Congo.

À propos du Groupe CMA CGM

Le Groupe CMA CGM, fondé et dirigé par Jacques R. Saadé, est aujourd'hui le troisième armateur mondial de transport maritime en conteneurs et le premier français.

Le Chiffre d'affaires du groupe est de 15,9 milliards USD en 2013. Aujourd'hui fort d'une flotte de 428 navires, le Groupe dessert plus de 400 ports dans le monde et a transporté 11,4 millions d'EVP (équivalent vingt pieds) en 2013. Présent sur l'ensemble des continents et dans 150 pays via son réseau de 650 agences, le groupe emploie 18 000 personnes dans le monde et 2 400 à Marseille où est situé son siège social.

Retrouvez le Groupe CMA CGM sur : T F in

Offre d'emploi Agent de Maintenance

Une société industrielle recherche un Technicien de maintenance industrielle pour son unité basée à Pointe Noire.

Missions principales

- Effectuer le montage et l'installation d'équipements ou de sous-ensembles de d'équipements selon les dossiers machines, les documentations, etc.
- Réaliser les réglages de mise au point des équipements et contrôler leur fonctionnement.
- Localiser les pannes sur les installations et déterminer les solutions techniques ainsi que les conditions de remise en état des équipements.
- Identifier, réparer ou remplacer les organes et les éléments des systèmes défectueux (engrenages, roulements à billes, distributeurs hydrauliques, automatismes, ...).
- Modifier ou adapter les équipements selon les impératifs de production (cadences, nouveaux produits, ...) ou les évolutions réglementaires.
- Réaliser la maintenance préventive des équipements en fonction du programme établi.
- Renseigner les supports de suivi d'intervention et transmettre les informations aux services concernés.

Profil Recherché:

- Diplôme d'études supérieures (BAC+2) ou plus ;
- Expérience professionnelle réussie en milieu industriel ;
- Nationalité congolaise ;
- Disponible, endurant et rigoureux ;
- Sens des responsabilités ;

Des compétences en automatisme seraient très appréciées.
Rémunération à définir en fonction de l'expérience du candidat.
Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse :
recrutements.pnr@gmail.com

Offre d'emploi Chef d'équipe

Une société industrielle recherche un chef d'équipe, pour son unité basée à Pointe-Noire. Responsable des hommes et des femmes qui constituent l'équipe, il est garant de la qualité des produits et du fonctionnement global de la production.

Missions principales

- Planifier le travail et l'approvisionnement des matières premières. Identifier et vérifier en amont tous les éléments nécessaires à l'activité
- Transmettre et expliciter les instructions de production
- Former les opérateurs aux procédures
- Affecter les postes de travail, animer et coordonner le travail de l'équipe
- Suivre la production en veillant au respect des process, de la qualité et des délais
- Intervenir en cas de difficulté technique, apporter les ajustements nécessaires (avec l'aide du service maintenance)
- Maintenir la cohésion et la motivation de l'équipe
- Renseigner les documents de suivi pour la traçabilité : rapports de production, fiches d'autocontrôle, etc.
- Proposer des améliorations dans l'organisation du travail

Compétences

- Capacités d'analyse de problèmes
- Réagir vite en cas de situation anormale
- Analyse des contraintes techniques
- Force de proposition dans l'organisation du travail
- Capacités managériales
- Sens des responsabilités
- Savoir rendre compte
- Sens du contact
- Pédagogie et diplomatie

Profil Recherché:

- Diplôme d'études supérieures (BAC+4) ou plus ;
- Expérience professionnelle réussie en milieu industriel ;
- Nationalité congolaise ;
- Connaissances en informatique ;

Rémunération à définir en fonction de l'expérience du candidat.
Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse : recrutements.pnr@gmail.com

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Un nouveau projet pour augmenter l'offre au manioc au Congo

Le projet «Promotion de la filière manioc au Congo à travers l'approche champs-écoles-paysans» vise l'augmentation considérable de l'offre au manioc au Congo.

La signature du document a eu lieu le 13 mai à Brazzaville, entre le Congo et l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao). Financé par cet organisme onusien, à hauteur de 320.000 USD, dans le cadre de son programme de coopération technique, ce projet sera mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture et de l'élevage. Ce projet couvrira, dans un premier temps, les départements de la Cuvette, des Plateaux, du Pool et de la Bouenza, soit quatre districts par départements.

Un seul objectif est assigné à ce projet : contribuer à l'augmentation de la production de manioc. Pour y arriver, les animateurs du projet devront jouer deux le-



Un champ de manioc

viers : l'amélioration des itinéraires techniques des paysans et la valorisation de la chaîne post-récolte.

Selon le ministre Rigobert Maboundou, le projet permettra d'accroître la production nationale de manioc et de répondre à

la demande des Congolais. L'impact, a-t-il dit, sera observé à partir de 2017. «Il s'agit de l'abondance des produits sur le

marché, pour envisager une décrue des prix, car il n'y a que l'augmentation de l'offre, par rapport à la demande, qui contribue à la baisse des prix des produits agricoles», a souligné le ministre de l'Agriculture et de l'élevage.

Comment se présente l'agenda pour le ministère ?

Le travail à faire, pour le ministère de tutelle, consiste dans un premier temps, à mettre en place dès cette année, de grands parcs à bois (les pépinières) de manioc afin de préparer une quantité importante de boutures améliorées. Celles-ci seront par la suite distribuées aux producteurs d'ici à 2015.

Autres avantages garantis par ce projet : le renforcement des capacités des cadres nationaux des services de vulgarisation et des structures décentralisées, l'amélioration de la production durable de la culture de manioc.

Firmin Oyé

DÉGUERPISSEMENT

L'opération reprendra après le 30 mai

La date a été annoncée lors de la conférence de presse animée par le conseiller technique chargé des questions de suivi d'aspect du citoyen des politiques d'assainissement et d'hygiène, Guy Marius Okana, le 13 mai, à la mairie centrale.

L'opération vise à assainir et à désengorger les voies publiques obstruées par les particuliers. Guy Marius Okana a signifié que les équipes de la commission de déguerpissement procéderont à l'opération après la date du 30 mai. Dans son intervention, Guy Marius Okana a souligné qu'il avait reçu mission du député maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, de communiquer sur les obstacles érigés dans la ville. L'opération impliquera les services de la mairie, des ministères de l'Énergie et de l'Hydraulique et des Affaires foncières. La mairie tient à cette opération afin de débarrasser dans toute la

ville les obstacles érigés sur les trottoirs des rues de la capitale. Ces obstacles sont notamment des épaves de véhicules ; des kiosques à fonds de commerce ; des tas de sable et de pierres ; des marchés domaniaux ; des fosses septiques.

Les interrogations ont porté sur : les mesures prises pour l'efficacité de l'opération ; les marchés domaniaux ; le parking des véhicules de sable et le bilan de la première phase de déguerpissement ; le manque des moyens matériels et de personnel de la mairie ; le rabais sur le coût de vidange des fosses septiques ; l'organisation de l'opération avec les différents administrateurs maires d'arrondissement.

Guy Marius Okana a éclairé l'auditoire sur le fait que la mairie ne dispose pas de matériel d'assainissement. Le matériel qui s'y trouve appartient aux travaux publics. Par ailleurs, pour l'efficacité de cette opération de déguerpisse-



Une artère de Brazzaville

ment, une équipe assurera le relais le soir.

Au sujet des transporteurs de véhicules de sable, il a souligné que leur signal d'alarme ne changera rien à l'opération de déguerpissement. «Ils ont créé leur emplace-

ment vers la mairie de Djiri. Ils seront déguerpis car le secteur du commerce a été libéralisé et ceux qui exercent cette activité ne sont pas règlementés. Ceci se justifie par le manque de concordance dans les prix de m³ des véhicules

de sable. Ils pourront klaxonner du matin jusqu'au soir; ils seront toujours déguerpis jusqu'à ce que leur syndicat se constitue en coopérative et achète leurs espaces», a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

- NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.
- AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 06 600 0000

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

CHU DE BRAZZAVILLE

Création d'une unité de pharmacovigilance

Le CHU de Brazzaville devrait désormais compter sur son unité de pharmacovigilance pour sécuriser davantage la santé publique. Le lancement officiel des activités de cette unité a eu lieu, le 13 mai, au siège du Centre hospitalier et universitaire (CHU).

L'initiative vise à corriger certains maux souvent décriés tel que le trafic des faux médicaments qui ne cesse de prendre de l'ampleur ou même la prolifération des médicaments génériques fabriqués dans des conditions douteuses et qui inondent les officines pharmaceutiques. Une situation qui peut, sans nul doute, avoir des effets nocifs sur la santé. L'organe aura pour mission de surveiller, d'évaluer et de prévenir les risques potentiels ou avérés des effets indésirables des médicaments et autres produits pharmaceutiques à usage humain.

L'autre mission consiste à organiser les consultations spécialisées en vue d'établir les diagnostics cliniques et étiologiques des effets indésirables d'un médicament sur les malades. Elle se chargera également de la prise des mesures correctives (précautions ou restrictions d'emploi, contre-indica-

tions voire retrait du produit) suivant un plan de gestion des risques liés à tel ou tel médicament. Les missions d'information sur les produits de santé allonge la liste des prérogatives de cette unité de pharmacovigilance.

Pour son fonctionnement, un point focal constitué des médecins et pharmaciens a été mis en place. Ils travailleront de concert avec les experts en toxicologie, épidémiologie... Chaque service clinique sera représenté par un répondant en vue d'assurer la liaison avec l'unité de pharmacovigilance. Le choix du site qui abritera le point focal ne devrait pas tarder, a souligné la directrice des affaires médicales du CHU, Aurore Cardorelle Mbika. L'urgence d'attaquer le mal par la racine s'impose. C'est pourquoi, Ray Mankélé, conseiller aux médicaments de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, a saisi cette occasion pour faire une communication à l'endroit des 31 participants (pharmaciens et médecins) qui, sous peu, seront sur le terrain pour animer ladite unité. Il les a informés sur leur rôle avant d'évoquer l'organisation d'une unité pharmacovigilance dans un établissement de soins ainsi que la méthodologie de notification des

effets indésirables des médicaments.

Une série de questions-réponses a suivi pour dissiper les zones d'ombre, notamment sur l'automédication. En effet, certains patients utilisent les médicaments de leur propre initiative sans prescription préalable. Aussi, des malades, sous traitement moderne, consomment en même temps plusieurs tisanes pour guérir une seule et même maladie. «*Nous avons intérêt de tout mettre en œuvre pour faire en sorte que les patients ne soient pas à la fois médecins, pharmaciens et malades (...) Ils savent eux-mêmes de quoi ils souffrent et ils consomment les médicaments de leur choix. C'est une pratique grave*», a déclaré le conseiller aux médicaments de l'OMS.

Il a, par ailleurs, promis que l'organisation onusienne qu'il représente fera de son mieux pour accompagner le CHU afin d'atteindre les résultats escomptés. Ainsi, Ray Mankélé a mis à la disposition de cette nouvelle unité du matériel de travail pour plus d'efficacité. Le conseiller aux médicaments de l'OMS n'a pas exclu la possibilité d'aider le Congo à se faire une place dans le réseau mondial de la pharmacovigilance.



La directrice des affaires médicales du CHU recevant le don de l'OMS

Mais il est plutôt recommandé de commencer à installer des unités de pharmacovigilance dans les di-

rections départementales de la santé avant d'aller plus loin.

Rominique Nerplat Makaya

OFIS
TRAINING
Center

OFIS

IT. Services. People. You trust.

Ensemble, améliorons votre performance !

Formation	Durée	Date	Ville
Avril 2014			
Windows 7 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	14	Pointe-Noire
Windows 8 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	15	Pointe-Noire
Word 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	16-18	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	22-24	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques	1 jour	29	Pointe-Noire
Piloter un projet avec Ms Project 2010	3 jours	28-30	Pointe-Noire
Troubleshooting Windows 7 in Enterprise + Certification	3 jours	28-30	Brazzaville
Mai 2014			
CCNA + Certification 200-120	10 jours	5-17	Pointe-Noire
Windows Server 2008 + Certification	5 jours	19-23	Brazzaville
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	19-23	Brazzaville
ITIL V3 Foundation + Certification	3 jours	26-28	Pointe-Noire
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	26-30	Pointe-Noire



Microsoft Partner
Silver Formations



PROMETRIC

Tél.: 06 600 0000

info@ofis-otc.com
www.ofis-otc.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

MAURITANIE-FRANCE

La sécurité au menu des discussions

La situation sécuritaire au Mali, au Sahel et en Centrafrique a été au centre de l'entretien que Jean-Yves Le Drian, ministre français de la Défense, a eu lundi à Nouakchott avec le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, a-t-on appris de source officielle.

S'adressant à la presse après une audience avec le chef de l'État mauritanien, Jean Yves Le Drian, qui est arrivé lundi à Nouakchott, dernière étape de sa tournée ouest-africaine, a souligné que le but de son séjour était d'échanger avec le président mauritanien à la fois sur la relation entre la Mauritanie et la France dans le domaine militaire où les relations sont excellentes et sur la coopération très concrète et efficace dans de nombreux domaines.

«Nous avons (au cours de cet échange) insisté, s'agissant de la situation au Mali, sur la volonté d'aboutir à la pacification définitive du pays», a-t-il déclaré. En outre, Jean Yves Le Drian a révélé avoir évoqué, «au-delà du Mali, l'ensemble de la problématique Sahel puisque, comme vous le savez, la France a décidé de réorganiser son dispositif dans cette partie de l'Afrique pour être en mesure de lutter contre le terrorisme».

«La plaie et l'origine de cette insécurité, ce sont les groupes terroristes qui perturbent l'ensemble du territoire et font que la croissance ne soit pas au rendez-vous», a-t-il souligné. La France, a-t-il poursuivi, a organisé un dispositif autour de Gao, N'Djamena, Niamey et Ouagadougou dans le cadre d'une conception régionale de son action.

À propos de la situation en Centrafrique, évoquée au cours de l'audience, Jean Yves Le Drian a déclaré que le président mauritanien "envisage de contribuer à la mission d'opérations de maintien de la paix décidée par les Nations unies. «J'ai souhaité que le président en exercice de l'Union africaine puisse, au sommet prévu en juin, évoquer cette prise de conscience des risques qui existent aujourd'hui en République centrafricaine et la nécessité de solutions sécuritaire et politique», a-t-il conclu.

Xinhua

L'Afrique en bref

Centrafrique : le Premier ministre annonce un probable réaménagement du gouvernement

Le Premier ministre centrafricain André Nzapayéké a annoncé lundi que son gouvernement serait «réaménagé dans les prochains jours», dans un contexte de violences intercommunautaires persistantes. «Le gouvernement, qui sera réaménagé dans les prochains jours, sera le gouvernement de tous les Centrafricains et n'œuvrera que dans l'intérêt de tous les Centrafricains, musulmans ou chrétiens», a déclaré André Nzapayéké en présentant sa feuille de route au Conseil national de transition (CNT, Parlement provisoire). «L'objectif principal est la restauration de la sécurité et l'instauration de la paix sur l'ensemble du territoire», a affirmé le chef du gouvernement.

Immigration clandestine : 17 morts dans un naufrage au large de la Libye

La marine militaire italienne a annoncé mardi que dix-sept cadavres d'immigrés avaient été récupérés jusqu'à présent, au lendemain du naufrage d'une embarcation au large des côtes libyennes, tandis que deux cent six réfugiés ont été sauvés. «Deux cent six personnes ont été sauvées hier par les embarcations militaires et civiles qui ont œuvré sur les lieux pendant le naufrage au large des côtes libyennes tandis que 17 corps sans vie ont été récupérés jusqu'à présent», indique un communiqué de la marine italienne, alors que le précédent bilan faisait état de quatorze morts. Deux navires militaires, trois embarcations de garde-côtes et de la police et deux navires marchands, le Kehoe Tide battant pavillon de Vanuatu et le français Bourbon arcadien, ont participé aux opérations de sauvetage.

Nigeria : des pilotes américains recherchent les lycéennes enlevées

Des pilotes américains survolent actuellement le Nigeria en mission de surveillance et d'espionnage en quête de quelque deux cents lycéennes enlevées en avril par le groupe islamiste armé Boko Haram, a révélé lundi un haut fonctionnaire de l'administration américaine. «Nous avons partagé des images de satellites commerciaux avec les Nigériens et nous effectuons des vols, avec pilotes, d'espionnage, de surveillance et de reconnaissance au-dessus du Nigeria, avec la permission du gouvernement», a précisé ce responsable américain. Par ailleurs, des experts américains passent au peigne fin la vidéo de Boko Haram, montrant ces jeunes filles enlevées à la mi-avril dans le nord-est du Nigeria, a indiqué la diplomatie américaine.

Tiras Andang

DIASPORA

L'association «Partage» relance ses activités

Après un certain temps d'hibernation, l'ONG présidée par Marie Alfred Ngoma a officiellement relancé ses activités au cours d'une cérémonie organisée le 13 mai à Brazzaville, en présence d'Édith Laure Itoua, conseillère du président de la République, chef du département des Congolais de l'étranger.

Créée en 1996 à Paris sur les cendres de l'ONG «Mindouli espoir du Congo», pour donner une dimension nationale à son action, l'association Partage qui vient de relancer ses activités entend réduire la fracture numérique au Congo. Ainsi, envisage-t-elle de mettre en œuvre un projet de formation en informatique qui sera soutenu par le groupe Atos Origin. Il s'agit notamment de former des jeunes Congolais à Paris ou en province en informatique. «Ils apprendront comment monter un cybercafé, comment initier des documents administratifs à l'état-civil. Il s'agit en fait de former des formateurs. C'est une dynamique de groupe, car nous avons très tôt cru en l'informatique. Je pense que nos projets vont se relancer pour aller vers l'informatique : l'initiation et l'appropriation de l'informatique. Nous aurons aussi en marge de cette activité, la création de centres de formation», a expliqué Marie Alfred Ngoma, insistant sur l'obligation de retour au pays pour les bénéficiaires.

En effet, l'association Partage avait facilité en 2000, la formation en France d'une douzaine d'étudiants congolais. «Avec les années

blanches qu'il y a eu pendant la guerre, nous avions fait venir en France une douzaine de Congolais qui s'y trouvent encore. C'est

mise en place», a-t-il conclu.

Le représentant national de l'association Partage au Congo, Charles Bouétoumoussa, s'est, quant à lui, engagé



Les participants à la cérémonie organisée le 13 mai à l'église Armée du Salut des Plateaux des 15 ans à Brazzaville.

justement le volet qui n'avait pas pu être réalisé puisque l'objectif était de les former en vue de revenir au pays pour créer des structures. Malheureusement ils ne sont plus revenus», a-t-il regretté. Félicitant le chef du département des Congolais de l'étranger, Marie Alfred Ngoma a rappelé qu'en France la dynamique est venue d'associations comme Partage qui a initié des rencontres entre la diaspora et les chefs d'entreprise, en présence de la ministre du Commerce et des Approvisionnements, Adélaïde Mounghy. Selon lui, c'est grâce à cette ONG qui a posé des actes de générosité à Dolisie, dans le Niari, que la communauté urbaine de Mindouli, dans le département du Pool, est dotée d'une radio locale. «Je crois que c'est cette dynamique qui doit repartir et j'appelle tous les adhérents à relancer la machine et à être au niveau de la dynamique qui sera

à faire le relais des projets retenus au niveau du pays.

Pour Édith Itoua qui reconnaît l'existence de cette association depuis la France, notamment ses activités importantes dans le département du Pool, son devoir en tant que conseiller du chef de l'État en charge des questions des Congolais de l'étranger, est de soutenir toutes les associations de la diaspora. «Ceci pour qu'elles puissent réaliser des projets de développement structurants dans notre pays. Nous savons également que pour que la diaspora soit connue, organisée, mobilisée, il faut passer par les associations parce qu'elles sont justement des structures de base qui pourront faire que cette diaspora puisse réellement venir participer au développement du Congo», a indiqué Édith Itoua.

Parfait Wilfried Douniama

UKRAINE

L'Union européenne impose de nouvelles sanctions à la Russie

En réaction aux référendums d'autodétermination organisés dimanche 11 mai par les militants pro-russes à l'est du pays, notamment à Louhansk et Donetsk, les pays membres de l'Union européenne ont pris lundi de nouvelles sanctions contre deux entreprises criméennes et treize personnalités, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de cet espace communautaire qui s'est tenue à Bruxelles.

Le but de ces référendums est connu : ils visent l'indépendance des républiques autoproclamées de Donetsk et de Lougansk, frontalières de la Russie. Ils devront probablement ouvrir la voie à un rattachement des deux régions à la Russie. Cela n'est pas surprenant puisqu'en mars, un référendum similaire avait conduit au rattachement de la Crimée à la Russie, et déclenché une grave crise diplomatique entre l'Occident et la Russie. L'Ukraine est, depuis novembre, plongée dans le chaos et déchirée entre les séparatistes pro-russes et pro-occidentaux.

Les organisateurs des deux scrutins suscités ont annoncé que les électeurs de la région de Louhansk ont voté «oui» à 96,2%, alors que dans le Donetsk, le «oui» l'a emporté à 89%. Les autorités ukrainiennes ont vigoureusement dénoncé la tenue de ces élections, qu'elles ont qualifiées de farces criminelles. «Le référendum du 11 mai inspiré, organisé et financé par le Kremlin est juridiquement nul et n'aura aucune conséquence juridique pour l'intégrité territoriale de l'Ukraine», a souligné Kiev.

Pour le secrétaire d'État français aux Affaires européennes, Harlem Désir, les nouvelles sanctions de l'UE valaient la peine d'être prises pour plusieurs raisons. «Nous avons décidé d'adopter une nouvelle liste de personnalités soumises à des sanctions ainsi que des entités qui ont bénéficié de l'annexion illégale de la Crimée. Cette décision confirme la grande détermination de l'UE à garantir le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine», a-t-il expli-

qué.

Les 27 États restés beaucoup plus prudents que les États-Unis dans le domaine des sanctions contre la Russie avaient jusqu'à présent imposé un gel des avoirs et une interdiction de voyager à 48 personnalités ukrainiennes et russes. Quant aux Américains, ils avaient sanctionné en avril 17 sociétés russes et gelé les avoirs de sept proches de Vladimir Poutine, dont le président du géant pétrolier Rosneft, Igor Setchine.

Les Européens ont souligné qu'ils feront dépendre les sanctions énoncées du bon déroulement de l'élection présidentielle du 25 mai en Ukraine. Ils ont menacé la Russie de «conséquences» au cas où cette élection n'aurait pas lieu, et l'ont appelée à cesser de manière tangible ses manœuvres militaires à la frontière ukrainienne.

En outre, les ministres se sont entretenus avec le président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Didier Burkhalter, qui a élaboré un plan de résolution de la crise pour l'Ukraine.

Nestor N'Gampoula



UNION EUROPÉENNE
DELEGATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'ANNULATION

LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE EN REPUBLIQUE DU CONGO

VOUS INFORME DE L'ANNULATION DE LA PUBLICATION DU POSTE DE

CHAUFFEUR-MECANICIEN PARU DANS "LES DEPECHE DE

BRAZZAVILLE", EDITION N° 2011 DU MARDI 13 MAI 2014

NOUS NOUS EXCUSONS POUR TOUT DESAGREMENT.

Le Chef d'Administration

EDUMAROCC

Forum de l'Étudiant Africain



20 et 21 Mai 2014
Chambre de Commerce
Brazzaville

Des Études au Maroc vous intéressent ?

30 grandes écoles et universités marocaines vous présentent leurs offres de formation et vous orientent vers les meilleurs choix de carrière.

contactez-nous au : 06 953 07 44 - 06 669 14 72



**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

www.warid.cg

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

hp
GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La Grande-Bretagne accusée de financer des projets de luxe en Afrique

Selon une enquête du Guardian, une partie de l'aide au développement britannique contribue plutôt au financement de centres commerciaux ou d'hôtels de luxe à l'île Maurice.

Pour le journal, l'aide au développement britannique finance aussi le luxe. Une branche d'investissement du programme d'aide au développement britannique, le CDC aurait investi plus de 260 millions de dollars dans plus de 44 sociétés de construction et immobilière en Afrique, en Amérique latine et en Asie, dont au moins 20% des bénéficiaires seraient des hôtels, des centres commerciaux ou encore des entreprises de construction ou de gérance de quartiers résidentiels sécurisés et de propriétés de luxe, affirme le Guardian.

Auparavant appelé Commonwealth Development Corporation, le CDC affirme que ces investissements vont créer des milliers d'emplois pour les classes sociales les plus pauvres, notamment dans le secteur de la construction et des services. Or certains ONG britanniques remettent en cause le principe de soutenir l'immobilier haut de gamme avec des fonds destinés à l'aide au développement.

Quelques exemples en Afrique

À Lagos, au Nigeria, par exemple, l'hôtel Protea, qui propose des chambres à 400 dollars la nuit, aurait reçu des financements d'aide au développement, d'après le Guardian. Un projet de centre commercial est également en cours à Abuja, la capitale. À Nairobi, au Kenya, 25 millions de dollars auraient été investis dans un complexe de 13 hectares. Baptisé Garden City, le projet comprend des centaines d'appartements haut de gamme, un hôtel d'affaires, ainsi que le plus grand centre commercial d'Afrique orientale, poursuit le Guardian. À l'île Maurice, ce sont plus de 24 millions de dollars qui auraient été transférés vers un promoteur de projets destinés aux classes les plus aisées. Ces projets comprennent notamment un village au bord de l'océan avec des villas au front de mer à partir de 500 000 dollars la propriété, et un pensionnat élitiste. Le CDC investit également au Ghana et en Zambie, mais toujours dans des programmes élitistes.

Or le budget britannique consacré au développement fait l'objet d'un examen de plus en plus poussé depuis que ce pays a atteint son objectif de consacrer 0,7% de son

revenu nation brut à l'aide au développement. Le directeur du Mouvement pour le développement mondial, Nick Drearden, a accusé le gouvernement de promouvoir un certain type d'aide au développement «clairement marqué idéologiquement, parfaitement inégalitaire et hautement financiarisé qui aide les grosses entreprises plutôt que les personnes ordinaires». «Si vous vivez dans un bidonville à Nairobi, voir l'argent destiné à l'aide au développement injecté dans des projets de

le secteur de la construction «a été identifié comme prioritaire étant donné qu'il est celui qui crée le plus grand nombre d'emplois non ou peu qualifiés qui sont traditionnellement accessibles aux personnes les plus démunies dans les pays en développement». Le CDC fait partie intégrante du Département du développement international britannique. En investissant dans les sociétés privées, le CDC qui a pour seul et unique actionnaire, le DfID, affirme vouloir réduire la pauvreté dans les pays en déve-

lopper, ses investissements sont comptabilisés comme des aides.

1 301 projets commerciaux

L'opposition a remis en cause ces investissements de «très haut gamme» en Afrique. Le secrétaire d'État à l'Aide au développement, Jim Murphy, a rappelé que «le CDC a été fondé en vue de contri-

buer à la croissance et réduire la pauvreté [et qu'il] est difficile de comprendre comment le financement d'appartements et de résidences sécurisées de luxes peut être la façon la plus efficace de remplir ces deux objectifs».

Le CDC a rétorqué que sa mission était de soutenir la création d'entreprises en vue de générer des emplois en Afrique et dans le sud de l'Asie. Ce qui serait le cas selon lui, affirmant que ses investissements assurent des emplois à plus d'un million de personnes à travers 1 301 projets commerciaux parmi les pays les plus pauvres du monde. Dans le secteur de la construction, selon CDC, ses investissements assurent l'existence de 9 000 emplois directs.

Noël Ndong

«Le CDC a été fondé en vue de contribuer à la croissance et réduire la pauvreté [et qu'il] est difficile de comprendre comment le financement d'appartements et de résidences sécurisées de luxes peut être la façon la plus efficace de remplir ces deux objectifs»

construction d'appartements de luxe est tout simplement une insulte», a-t-il dit.

Un porte-parole du CDC a défendu la politique d'investissement de l'agence, expliquant que le CDC collaborait avec des chercheurs et des économistes engagés dans l'aide au développement pour identifier les secteurs les plus créateurs d'emploi. Selon lui,

GESTION DURABLE DES FORÊTS

L'AFD lance une bande dessinée pour mieux sensibiliser

Deuxième massif forestier tropical du monde après l'Amazonie, le bassin du Congo, avec 230 millions d'hectares de forêt, est un enjeu majeur du développement économique du Congo. Il représente plus de 65% de son territoire.

Pour l'Agence française de développement (AFD), la préservation et l'exploitation du bassin du Congo sont des atouts essentiels pour la diversification de l'économie et le développement social. L'agence a choisi de présenter le Projet d'appui à la gestion durable de forêts du Congo (Pagef) par le biais d'une bande dessinée animée pour «rendre compte de l'évolution du projet auprès des populations locales et souligner l'opportunité pour les différents acteurs de participer à une gestion des forêts bénéfique pour tous».

Mis en place en 2007, le Pagef appuie la gestion durable des forêts dans le sud du Congo, longtemps exploitées de manière anarchique et très intensive. Le Congo a mis en œuvre des plans d'aménagement en vue de rationaliser la gestion de ces massifs : actuellement, près de 4 millions d'hectares de forêts sont en cours d'aménagement.

Le Pagef est au cœur du dialogue entre l'AFD et le Congo pour la gestion durable de ses forêts. Il s'achèvera en octobre 2014 ; la seconde phase est en cours d'élaboration. Il offre un service d'assistance technique aux sociétés engagées dans la démarche pour conduire le processus d'inventaire écologique et d'études socio-économiques, puis concevoir leur plan d'aménagement. Il comprend également un volet de transfert de compétences techniques à l'administration forestière et aux différents acteurs concernés.

Noël Ndong

CONFLIT AU SOUDAN DU SUD

Ban Ki-moon veut créer un tribunal spécial

Suite aux nouvelles violences enregistrées ces derniers jours et à la violation du cessez-le-feu par les deux parties en conflit au Soudan du Sud, le secrétaire général des Nations unies estime qu'il faut mettre en place un tribunal pour juger les responsables d'exactions, comme dans le cas du génocide au Rwanda ou de ceux au Cambodge, ou encore en ex-Yougoslavie.

Il convenait d'«envisager un tribunal spécial, ou hybride, avec une implication internationale pour le Soudan du Sud. Il y a des motifs raisonnables de croire que des crimes contre l'humanité ont été commis. La mise en place d'un tribunal serait du ressort des États membres du conseil de sécurité», a précisé Ban Ki-moon.

Pour sa part, l'autorité intergouvernementale sur le développement (Igad), l'organisation régionale, a décidé d'envoyer des observateurs à Bentiu, l'un des principaux foyers de tension, pour superviser le cessez-le-feu et tenter d'éviter de nouveaux af-



Ban Ki-moon

frontements. En tête des priorités pour le Soudan du Sud, le secrétaire général de l'ONU a placé la fin immédiate des combats. Il s'est dit troublé par les accusations des deux parties sur des violations du cessez-le-feu conclu par le président sud-soudanais Salva Kiir et son rival, l'ancien vice-président Riek Machar. «Je demande instamment aux deux parties de faire preuve du maximum de retenue», a lancé Ban Ki-moon.

Salva Kiir et Riek Machar ont signé le 9 mai à Addis-Abeba un accord pour résoudre la crise au Soudan du Sud, comprenant notamment un engagement à cesser les hostilités. Mais, deux jours après, leurs forces respectives se sont mutuellement accusées d'avoir rompu le cessez-le-feu. Le conflit qui a débuté à la mi-décembre a déjà fait plusieurs milliers de morts et près d'1,2 million de déplacés sud-soudanais.

Yvette Reine Nzaba

SUNDEEP SARL
Agence de Brazzaville
111 bis, Avenue Félix Eboué,
Centre-ville.
Portable : 00242066736078

La Société SUNDEEP informe son aimable clientèle la perte de deux (2) carnets des facturiers portant les séries : 6151 – 6200 et 16651 – 16700.
Aucune facture concernant ces facturiers ne sera prise en considération.
La Direction de SUNDEEP.

Kinshasa Brazzaville

Connectées à tout notre Réseau



 **ECAir**
Bienvenue chez vous'

Contact: +243 851 851 851 (Kinshasa)
+ 242 065 09 05 09 (Congo) + 331 78 77 78 77 (France)
www.flyecair.com / relationclients@flyecair.com



Congo Terminal accueille le 1^{er} plus grand porte-conteneur escalant au Congo



Pointe-Noire, Lundi 12 mai 2014. Pour la toute première fois depuis le début de la concession, Congo Terminal accueillera un porte conteneur d'une très grande capacité. L'ER.Canada, navire de 5700 conteneurs* appartenant à l'armateur CMA CGM, accostera au quai G4 du terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire, le mercredi 14 mai 2014.

Cette opération a été rendue possible grâce aux travaux d'infrastructures en cours sur le terminal à conteneurs qui prévoyait entre autre l'extension des quais porté de 530m à 800m et l'augmentation du tirant d'eau à -15m vs les 13 m existant en 2009.

Nous vous rappelons que les quais G1,G2/G3 et G4 sont désormais opérationnels . Ces nouvelles infrastructures alliées aux nouveaux équipements modernes installés sur le quai, à savoir les portiques permettent aujourd'hui à tous types de navires portes conteneurs de très grande capacité d'escaler au Port Autonome de Pointe-Noire et d'être traités par Congo Terminal avec un rendement beaucoup plus élevé

Faire du Port Autonome de Pointe-Noire « la principale porte d'entrée du bassin du Congo » et la 1ère plateforme de transbordements d'Afrique Centrale tels sont les objectifs de Congo Ter-



terminal au travers de la mise en place d'un terminal à conteneurs moderne, compétitif et attractif à la hauteur des ambitions économiques du Congo.

Nous reviendrons plus en détails dans les jours prochains sur l'arrivée de ce navire.

Contact presse

05 775 01 81

contactct@congo-terminal.com

www.congo-terminal.net

*source : site Jeune Afrique

FRANCE

Cinquième édition du festival «L'Afrique dans tous les sens»

Festival pluridisciplinaire, «L'Afrique dans tous les sens» s'affirme d'année en année en Île-de-France comme un rendez-vous incontournable pour les amoureux de l'Afrique. Du 16 mai au 1er juin, le festival investira huit lieux différents de la région parisienne et mettra le Mali à l'honneur.

«L'Afrique dans tous les sens» propose une programmation riche et éclectique pour ces onze jours de festival avec pas moins de vingt-cinq concerts, des séances de cinéma, de contes, un marché, une cabane photo, un défilé de mode, une table ronde, des spécialités culinaires à déguster et des DJs aux platines ! Voici notre sélection.

Deux têtes d'affiche pour cette édition spéciale Mali avec les concerts de Rokia Traoré (qui a eu lieu en avant-première le 8 avril dernier) et d'Habib Koité, autre valeur sûre de la musique mandingue, en soirée d'ouverture du festival le vendredi 16 mai au Centre musical Fleury Goutte d'Or-Barbara. Le chanteur griot au jeu de guitare incomparable présentera son dernier album Soô : ce dernier opus a été conçu et enregistré à Bamako durant l'été 2013, avec un nouveau groupe de jeunes musiciens composé de deux frères, Issa et Mama Koné, de Charly Coulibaly entouré par Abdoul Wahab Berthé du groupe original Bamada.

Un cycle de cinéma présentera également les films de deux des plus grands réalisateurs maliens, Souleymane Cissé et Cheikh Oumar Sissoko, sur le thème «Maîtres-

conteurs». Yeelen de Souleymane Cissé sera projeté le mercredi 28 mai et La Genèse de Cheikh Oumar Sissoko le samedi 31 mai au pavillon Carré de Baudouin.

Des séances de cinéma en plein air sont également au programme du 29 au 31 mai au Petit-Bain dans le cadre du sixième festival Cinéma des foyers.

Un défilé de mode du créateur et fervent défenseur du coton malien Gaousso Goïta est prévu le dimanche 1er juin au Petit-Bain.

D'autres rendez-vous incontournables et artistes à découvrir durant ce festival : le musicien camerounais Indy Dibong pour un showcase mêlant afrobeat, highlife et free jazz au Comedy Club le 19 mai ; la rencontre entre le conteur guinéen Mory Djely Kouyaté et le compositeur français Jean-Philippe Rykiel pour un concert exceptionnel le 23 mai à la Maison des cultures du monde ; l'orchestre panafricain Kélin Kélin Orchestra le 29 mai au Petit-Bain ; l'Angolaise PrinSess Jorge le 31 mai au Petit-Bain ; et le fameux groupe béninois Gangbé Brass Band en concert de clôture le dimanche 1er juin au Petit-Bain ainsi que les meil-

leurs DJs du moment, le Malien Mo DJ ou le Sud-Africain Mo Laudi.

Sans oublier, le lancement de la célébration des quarante ans de l'Ensem-



ble Kotéba d'Abidjan, compagnie panafricaine et pluridisciplinaire mythique, en présence de son fondateur Souleymane Koly, avec des concerts et une table ronde le samedi 17 mai à partir de 16 h au Centre musical Fleury Goutte d'Or-Barbara. À vos agendas !

Plus d'infos et tous les tarifs à retrouver sur www.lafriquedanstouslessens.com

Pauline Pétesch

AVIS DE PERTE

Monsieur Roly Christian EKAKANDZI demande à toutes personnes de bonne volonté qui ont vu ou ramassé le passeport au nom de EKAKANDZI Roly Christian, de le contacter au N° 06 642 11 14 / 05 532 72 80 / 05 548 31 29 ou de passer au n°35 ou n°39 de la rue Bangala Poto poto.

IN MEMORIAM

15 mai 2011 – 15 mai 2014, jour pour jour, le Seigneur avait rappelé à lui l'âme de son serviteur François Mouanga «Francis». Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui. Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire, le 15 mai, en l'église Sainte-Marie de Ouenzé à 6h15.



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
recherchent vendeurs de journaux.

Pour tout contact, veuillez vous rapprocher aux adresses suivantes :

**Brazzaville : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),
Pointe-Noire : Av. Germain-Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers
(à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire)**

AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable Support Projet et Organisation H/F

- nisation au sein d'un établissement bancaire
- Justifier d'une expérience en pilotage de projet
 - Maîtriser les Systèmes d'Informations Bancaire, la maîtrise de Delta Bank serait un avantage
 - Maîtriser parfaitement le français, la maîtrise de l'anglais serait appréciée

Qualités

- Rigueur et méthodologie
- Sensibilité avérée pour le travail d'équipe en mode projet
- Capacité à fédérer autour d'un projet et à animer en environnement transverse

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Support Projet et Organisation » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
 - Une lettre de motivation
 - Copie légalisée des diplômes
- Date limite de dépôt des candidatures : 10 Juin 2014

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO

DEPUIS
150
ANS

Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Société Générale Congo, recherche un Responsable Support Projet et Organisation. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Assister les différentes lignes métiers dans la rédaction des procédures en collaboration avec les responsables de services concernés
- Superviser la Maîtrise d'Ouvrage dans le support aux utilisateurs et les activités liés à la gestion applicative,
- Piloter les projets de SG Congo, le cas échéant, en collaboration avec les différentes lignes métiers et les plateformes basées hors Congo,
- Assurer une assistance méthodologique à la structuration et à la conduite des projets
- Participer à la conduite du changement en mettant en place les actions de communication et de formation des utilisateurs adaptées dans le cadre des nouveaux projets
- Prendre en charge des missions d'organisation au sein de SG Congo afin d'optimiser la productivité et la qualité des structures
- Piloter la conduite du changement dans le cadre de la Migration Delta V10

Profil recherché

- Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans à un poste de Responsable de l'Orga-

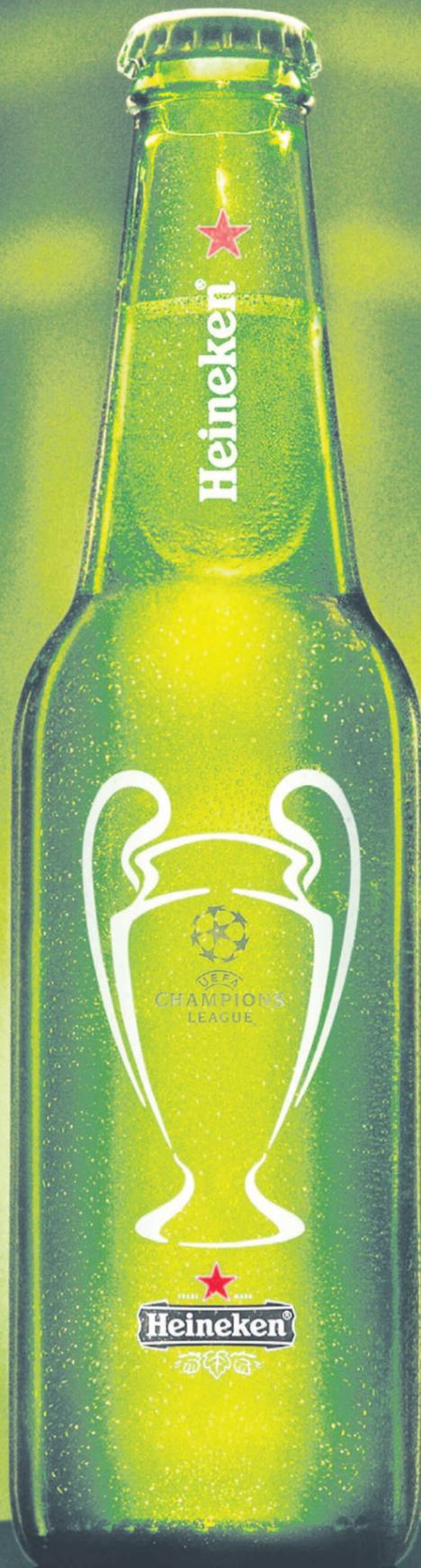
Société Générale Congo
Agence de Brazzaville
Avenue Amilcar Cabral
Brazzaville
République du Congo

Tél. (+242) 06 504 22 22
(+242) 06 504 22 23
(+242) 05 593 91 91
www.societegenerale.cg

Société Générale Congo
Société Anonyme
au capital de 10.000.000.000 FCFA
Siège Social :
Avenue Amilcar Cabral BP 598 Brazzaville
NIU P2011110001643081 RCCG/BZV/11B2902


TRADE MARK
Heineken[®]
open your world


UEFA
**CHAMPIONS
LEAGUE**[®]



— EN ROUTE POUR LA —
FINALE



Bal populaire Azur Congo à l'occasion de la fête des travailleurs

La société Azur Congo a offert à son personnel et au grand public du Congo, à l'occasion de la fête des travailleurs ce 1er mai 2014 au boulevard des armées, un grand bal populaire avec les artistes de renom comme Roga Roga avec son groupe Extra musica, Zao, Trésor MVOULA, et le DJ Epela d'Azur (Tso Tsa).

La journée fut marquée en matinée par une kermesse colorée avec la présence de grands restaurateurs de la place tels que « Espace traiteur », « le Gourmand » et bien d'autres, assurant les réjouissances festives du personnel Azur ainsi que les invités. En effet, souhaitant partager cette fête avec tous les travailleurs du Congo en sa qualité d'entreprise citoyenne, Azur avait fait parvenir des invitations à toutes les sociétés pour une célébration commune.

L'occasion était toute indiquée pour la Direction d'Azur Congo de féliciter et d'encourager ses travailleurs suivant leur abnégation au travail, l'assiduité, l'esprit d'équipe, la réalisation des objectifs et l'ancienneté. Après son mot de circonstance, le PDG d'Azur Congo, Monsieur Jean Bruno OBAMBI a remis les diplômes de distinction et les prix aux travailleurs méritants.

La fête a continué dans l'après-midi avec le grand bal orchestré par les artistes en sus cités, sans oublier les merveilleuses prestations du Groupe Azur Moov, les comédiens Tchacou et Alino. Aussi, le public a directement participé à la fête par un jeu concours séance tenante, recevant en cadeau des gadgets, des téléphones portables, des cartes de recharges, etc.

Venu de tous les horizons des quartiers de Brazzaville, le public était au rendez-vous de ce bal populaire, on peut estimer à plus de 2000 spectateurs que ces grands artistes locaux ont tenu accroché à la scène jusqu'à la tombée de la nuit sur le site du boulevard des armées.

Le rendez-vous est pris l'année prochaine pour la deuxième édition du bal populaire du 1er mai.



Le PDG d'Azur,
M. Jean Bruno OBAMBI
remettant les diplômes



ROGA ROGA & son GROUPE
EXTRA MUSICA en action



ZAO en plein show



Trésor MVOULA en live



Le DJ Epela d'Azur
connecté à la foule



Fièremment congolais

Le réseau de qualité

Prenez votre SIM sans tarder !

Service clients: 181
www.azur-congo.com

VIE DES PARTIS

L'alliance Kengo-Kawanda pour contrer le Palu

Le secrétaire permanent et porte-parole Willy Makiashi invite les militants du Palu à la vigilance en ce moment où le parti est en train d'afficher des signes évidents de vitalité avec la redynamisation de ses activités à la base.

Comme cela est de coutume en RDC, tous ceux qui, pour une raison ou une autre, quittent un parti politique, ont tendance à créer leurs propres structures. Si cela fait partie de la règle du jeu, il est inconcevable que ces nouveaux leaders puissent se démarquer aussi facilement de l'idéologie politique qu'ils ont défendue bec et ongle des années durant pour embrasser une autre. Dans un pays comme la RDC où l'on peut passer d'une idéologie politique à une autre sans transition et où les pensées politiques ne sont pas figées comme ailleurs, les acteurs politiques ne cessent d'étonner par leur transhumance.

Dans un message captivant adressé à ses militants et parvenu le 13 mai aux Dépêches de Brazzaville, la direction du Parti Lumumbiste unifié (Palu) tient à les conscientiser sur cette réalité politique à la lumière de la création de l'Alliance des patriotes lumumbistes. L'initiatrice de ce parti politique, Laure-Marie Kawanda est une ancienne cadre du Palu qui était obligée de rendre le tablier pour des raisons d'inefficacité. Là où le bât blesse, c'est le fait que son parti politique, tel que le révèle le message du Palu, « ne répond pas à l'impératif de la conquête et de l'exercice du pouvoir en RDC ». On note que dès sa gestation, ses animateurs se sont vite lancés dans une campagne de déstabilisation contre le Palu en violation de l'article 6 de la Constitution qui garantit le pluralisme politique en RDC.

En outre, en portant Léon Kengo wa Dondo - dont les vues seraient aux antipodes de celles prônées par la gauche nationaliste - à la tête de sa nouvelle structure comme autorité morale, Laure-Marie Kawanda aurait clairement affiché son intention de combattre le Palu. Pour la direction du Palu, Kengo incarnerait la droite capitaliste et, par conséquent, tout rapprochement avec lui complique la donne et met Laure Kawanda en porte-à-faux avec l'idéologie lumumbiste. « On ne décrète pas le nationalisme, on le vit. Malheureusement dans le cas d'espèce, c'est un mariage contre nature et voué à l'échec », peut-on lire dans le document. D'après la même source, il nous revient que sur instruction du président du Sénat, un réseau serait en train d'être mis en œuvre pour déstabiliser le parti cher à Antoine Gizenga. Les actions à entreprendre, à en croire la même source, seraient déjà concoctées : débaucher les chefs de base, déchirer les drapeaux et insignes du Palu, administrer aux militants sous leur contrôle et aux autres inféodés l'idéologie et la mentalité de la droite qui cherche à tout prix de remporter les élections de 2016.

« Aux camarades du Palu de rester vigilants et de résister contre tout vent impérialiste ». Tel est l'essentiel du message que le secrétaire permanent et porte-parole, Willy Makiashi, adresse aux militants du Palu en ce moment où le parti est en train d'afficher des signes évidents de vitalité avec la redynamisation de ses activités à la base.

Alain Diasso

SANTÉ

Vers la mise à échelle du cadre d'accélération de la réduction de la mortalité infantile et maternelle

En RDC, le taux de mortalité infantile et maternelle reste préoccupant. L'enquête MICS démontre que cent cinquante-huit enfants congolais sur mille meurent encore avant leur cinquième anniversaire. Chaque année, environ quinze mille femmes meurent en donnant la vie. Sur cinq femmes, qui meurent en couches, au moins une est une adolescente.

À l'approche des objectifs du millénaire pour le développement dont l'échéance est fixée à l'année prochaine, la RDC est encore loin d'atteindre ces objectifs liés notamment à la réduction de la mortalité infantile et maternelle. Pour accélérer la réalisation de ces deux objectifs, la RDC s'est dotée d'un cadre d'accélération de réduction de la mortalité de l'enfant, du nouveau né et de la mère. L'objectif de ce cadre est de sauver au moins 43 000 vies d'enfants de 5 ans et 7 900 mères d'ici fin 2015.

La mise en œuvre de ce plan implique la synergie d'efforts entre le gouvernement et les partenaires. C'est ce qui justifie la tenue d'un atelier au cercle de Kinshasa de consensus sur le suivi des recommandations de la mission conjointe sur l'appui au cadre d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, infantile et néonatale.

Au cours de cet atelier, les participants ont passé en revue les étapes-clés permettant d'avancer rapidement vers une approche conjointe tout en maximisant les opportunités de financement. Parmi ces étapes, il y a notamment l'adoption d'une note d'alignement et d'harmonisation des actions des partenaires techniques et financiers en appui à la mise en œuvre du cadre d'accélération de la réduction de la mortalité infantile et maternelle; le développement d'un plan de travail conjoint couvrant la période 2014-2015 avec ciblage des zones de santé; le raffinement de l'estimation des coûts de cette approche conjointe par zone de santé et scénarii de passage à l'échelle; l'identification de ressources disponibles et du gap à combler par la mobilisation de ressources additionnelles pour soutenir cette approche jusqu'en 2015 et l'actualisation de la cartographie des partenaires par localisation et par domaine d'intervention.

Aline Nzuzi

CDER

Jean Lucien Bussa s'oppose à toute révision constitutionnelle

Son parti, le Courant des démocrates rénovateurs (CDER) soutient, par ailleurs, la pétition initiée par l'opposition en vue d'obtenir le départ de l'abbé Apollinaire Malumalu de la présidence de la Ceni.

Dans une correspondance adressée à ses pairs de l'opposition, précisément aux présidents des partis politiques de l'opposition, Jean-Lucien Bussa plaide pour la Constitution d'un front des démocrates unis. Cette plate-forme aura pour objectif essentiel de contrer tout risque d'instabilité politique qui découlerait de la perturbation du processus constitutionnelle en RD-Congo. En fait, la lettre du président du CDER vise à conscientiser la famille de l'opposition congolaise sur les risques de sortir du cycle électoral en cours avec, à la clé, une révision constitutionnelle tendant à chambouler tous les acquis glanés depuis les pourparlers de Sun City. Pour lui, la feuille de route présentée à l'Assemblée nationale par le président de la Ceni est un signe qui ne trompe pas quant à la volonté de la majorité de remettre en cause le consensus politique ayant conduit à la Constitution du 18 février 2006. Rappelant l'Ac-



Jean Lucien Bussa

cord Global et inclusif signé à Pretoria en Afrique du Sud le 17 décembre 2002 qui instaurait un nouvel ordre politique fondé sur une nouvelle Constitution démocratique sur la base de laquelle le peuple congolais peut choisir souverainement ses dirigeants, Jean Lucien Bussa prône la nécessité de mettre à l'épreuve la loi fondamentale qui en a découlé. Une Constitution qui, dit-il, n'a pas encore connu sa pleine application et dont la mise en œuvre s'impose

dans la durée.

« En ce qui concerne l'organisation et l'exercice du pouvoir, l'alternance démocratique a été instituée comme l'un des pivots de l'organisation des institutions de l'État. C'est pourquoi, dit la Constitution, le mandat du président de la République n'est renouvellement qu'une seule fois. Il s'agit d'un contrat social qui doit être préservé et sauvegardé », explique Jean-Lucien Bussa. C'est, ajoute-t-il, pour toutes ces raisons que son parti refuse d'accepter la révision de la Constitution. Bien plus, son parti soutient la

pétition initiée par l'opposition en vue d'obtenir le départ de l'abbé Apollinaire Malumalu de la présidence de la Ceni. Dans l'hypothèse contraire, il exhorte les partis politiques de l'opposition, ayant des représentants à la Ceni, « de les rappeler en consultation ou, le cas échéant, les retirer de cette institution d'appui à la démocratie pour ne pas cautionner une élection dont le processus semble être corrompu d'avance ».

Alain Diasso

PARC DES VIRUNGA

Le personnel de WWF menacé

Les menaces seraient liées à l'opposition de l'organisation à l'exploration pétrolière dans cette aire protégée.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a informé, le 12 mai, les autorités congolaises des menaces de mort reçues par les membres de son personnel. Pour WWF ces intimidations seraient liées à l'opposition de l'organisation à l'exploration pétrolière dans le Parc national des Virunga.

À en croire cette organisation, des personnes non identifiées appelant par téléphone ont menacé la sécurité personnelle des deux employés de WWF qui travaillent dans la ville de Goma. L'organisation a soutenu qu'irrité par les déclarations publiques d'un membre du personnel sur les impacts négatifs du pétrole, un interlocuteur

a dit : « Nous voulons sa tête ». WWF a noté que les rapports sur les intimidations se sont multipliés les semaines qui ont suivi l'attaque contre le directeur du Parc des Virunga, Emmanuel de Mérode, qui a reçu plusieurs tirs dans une embuscade alors qu'il conduisait seul un véhicule du parc. Ce fonds a cité des membres de la société civile qui lui ont fait savoir qu'ils ont eux aussi reçu des appels menaçants ainsi que des SMS. « Les intimidateurs ont dit à WWF qu'ils ont manqué de tuer Mérode, mais qu'ils ne manqueront pas l'employé de WWF », est-il noté.

Faire justice

WWF insiste pour que les autorités de la RDC fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour poursuivre en justice les auteurs de ces menaces et de l'attaque de Mérode.

Par ailleurs, ce fonds persiste à dire que les tensions sont fortes dans le Parc national des Virunga tant que la société pétrolière britannique Soco International PLC effectue des tests sismiques dans le lac Édouard. Il condamne ces tests et toutes les activités exploratoires dans le site du patrimoine mondial protégé. WWF a, en effet, relevé que l'ex-

ploitation du pétrole pourrait mettre en danger les moyens de vie de cinquante mille familles qui dépendent du lac pour l'emploi, la nourriture et l'eau potable.

Citant les déclarations des pêcheurs, WWF a noté que ces derniers ont reçu des restrictions d'accès au lac Édouard au cours des tests sismiques et ils craignent que le forage puisse conduire à une contamination.

Mobilisation dans le monde entier WWF note que l'opposition aux opérations de Soco dans les Virunga, rappelle-t-on, s'accroît dans le monde entier. Le fonds cite, entre autres, les interventions du secrétaire britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth basé en RDC, Mark Power, qui a réitéré la position du gouvernement britannique contre l'exploration pétrolière dans le parc, ainsi que le lauréat du prix Nobel et militant anti-apartheid, Desmond Tutu. « Dans un éditorial, Desmond Tutu, Richard Branson du Virgin Group et le philanthrope Howard Buffett ont qualifié l'exploration de Soco d'illégale, et ils ont averti que cela pourrait être dévastateur pour la région », a expliqué WWF. L'organisation a également souligné que, lors de sa réunion de l'année dernière, le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco a lancé un appel demandant l'annulation de tous les permis d'exploration au Parc national des Virunga.

Lucien Dianzenza



Symbole de la campagne menée dans le Virunga.

ÉNERGIE

Le Grand Inga devient un projet pilote pour l'Afrique

La recommandation a été faite à tous les ministres en charge du secteur de mener un plaidoyer en faveur de ce projet dans toutes les rencontres au niveau africain et international.

Le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité, Bruno Kapandji Kalala, a représenté du 7 au 10 mai à Abuja, au Nigeria, le Premier ministre Augustin Matata Ponyo au Forum des chefs de gouvernement sur l'énergie et l'économie. Au cours de cette rencontre, le ministre congolais a exprimé la volonté du gouvernement en vue d'assurer le développement du site d'Inga. Pendant son séjour nigérian, le ministre Bruno Kapandji a participé aux réunions à trois niveaux. Les premières rencontres ont été celles des ministres des secteurs de l'énergie. Les secondes ont, par ailleurs, été élargies aux ministres des Finances alors que les dernières ont réuni les ministres de deux secteurs précitées avec certaines grandes personnalités dont les présidents de l'Usaid, et de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuga, ainsi que le ministre du Plan, des Finances et du Budget du Nigeria et les patrons des entreprises et grandes institutions des finances internationales.



Les ministres congolais et nigérian en charge de l'Énergie

Au cours de ces réunions où un accent particulier a été accordé au projet Grand Inga, les chefs de gouvernement se sont engagés, pour la première fois, à soutenir le processus du développement du projet Grand Inga. À l'issue de ces rencontres, tous les ministres en charge de l'Énergie des pays africains ont été instruits de mener un plaidoyer auprès des partenaires au développement, en faveur du projet Grand Inga, qui est désormais devenu un projet pilote pour l'Afrique.

Un projet intégrateur pour l'Afrique
Selon le ministre Bruno Kapandji, qui a fait le compte-rendu de son séjour nigérian à la presse, à sa descente d'avion à l'aéroport de N'djili, les chefs de gouvernement et autres participants à ces différentes rencontres ont reconnu que le Grand Inga, dans toutes ses différentes phases, est un projet intégrateur pour l'Afrique dans la mesure où il contribue à la lutte contre la pauvreté et assure le développement de la sous-région et

du continent tout entier. Les participants à ces rencontres ont, en effet, admis que le Grand Inga va répondre au déficit énergétique de l'Afrique centrale et australe, et d'une partie de l'Afrique de l'est et de l'ouest. Inga, en effet, offre une opportunité considérable pour le développement de l'Afrique, avec un potentiel énergétique renouvelable et bon marché, dont peuvent bénéficier des pays d'Afrique.

Le ministre congolais de l'Énergie

a, à cette occasion, salué la vision politique et le leadership du chef de l'État, Joseph Kabila, qui a décidé, par ce projet et d'autres encore à travers tout le pays, de faire de la RDC une puissance énergétique pour l'Afrique. Il a également remercié l'accompagnement des partenaires dont la BAD et la Banque mondiale qui viennent de se joindre à ce projet. Fort des avancées enregistrées dans le cadre de ce projet, Bruno Kapandji Kalala a indiqué que, malgré les oppositions, le projet Grand Inga sera réalisé grâce au leadership du président de la RDC, Joseph Kabila.

Une feuille de route pour mobiliser des fonds

À l'issue de cette réunion d'Abuja, une feuille de route a été envisagée par les présidents de la BAD et de l'Usaid pour la mobilisation des fonds en faveur du développement du site hydroélectrique d'Inga. Selon le ministère congolais en charge du secteur cité par l'Agence congolaise de presse, ces deux partenaires au développement de l'Afrique ont noté que le développement du site d'Inga, par phases, est une alternative durable pour la desserte en énergie du continent.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Des hôpitaux de Rutshuru dotés des équipements médicaux

Petit à petit les territoires de l'Est autrefois sous occupation des forces rebelles de M23 se relèvent de la guerre. Les populations reprennent le goût de vivre et le gouvernement commence à mettre en œuvre certains projets pour le développement de ces provinces.

Dans le secteur de la santé, à cause de la guerre, des infrastructures sanitaires ont été complètement détruites et l'accès aux soins de qualité était devenu difficile pour la population. Aujourd'hui grâce au projet d'équipement des structures sanitaires, les hôpitaux de Rutshuru dans la province du Nord-Kivu viennent d'être équipés. Ce lot des matériels fait partie d'un ensemble d'équipements destinés à vingt-quatre zones de santé, dont vingt-quatre hôpitaux généraux de référence et cent vingt centres de santé, dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, du Maniema et de la Province Orientale.

Chaque lot est notamment composé d'un électrocardiographe, d'une table d'opération universelle, d'une centrifugeuse, d'un échographe, de cinquante lits d'hospitalisation avec matelas, d'une table gynécologique, d'un microscope, d'un réfrigérateur solaire, d'un équipement de radiographie avec accessoires, d'une table d'examen général, d'une table d'examen gynécologique et d'un groupe électrogène.

Dans l'ensemble, l'équipement médical a été livré aux structures de santé, installé, et commence déjà à être utilisé. Dans l'hôpital de référence de Rutshuru par exemple, les nouveaux lits font déjà partie du décor quotidien de la maternité, occupés par des femmes qui viennent à peine d'accoucher. Elles se familiarisent encore à ce nouveau confort, mais elles semblent s'en accommoder avec bonheur. Initié et financé sur fonds propres du gouvernement, le projet d'équipement des structures sanitaires vise à équiper, à réhabiliter et à construire les structures sanitaires et les approvisionner en médicaments de qualité.

Évalué à 80 milliards de francs congolais, la première composante du projet a pour objectifs d'équiper mille centres de santé et deux cents hôpitaux généraux de référence en matériels médico-sanitaires; de réhabiliter ou reconstruire selon le cas les mille centres de santé et les deux cents hôpitaux généraux de référence et de les doter en médicaments de base de qualité répondant aux besoins de la population. La première composante, qui est en cours d'exécution, vise les structures sanitaires de référence primaires dans les zones de santé avec leurs hôpitaux généraux de référence et centre de santé. Cependant, la deuxième composante de ce projet vise l'équipement des hôpitaux de référence secondaire et tertiaire avec des matériels médico-sanitaires de haute technologie. Le coût pour l'exécution de cette deuxième composante est estimé à 90 milliards de francs congolais. Dernièrement, il y a eu même un atelier de consultation des experts au Grand Hôtel de Kinshasa pour contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population en renforçant les capacités diagnostiques et thérapeutiques des structures sanitaires de référence secondaire et tertiaire avec des matériels de haute technologie.

Aline Nzuzi

OPÉRATION « MBATA YA BAKOLO »

Les députés de la RDC prônent le renforcement de l'application des lois relatives à la police des étrangers

Les élus du peuple sollicitent également un encadrement logistique et social efficient des compatriotes expulsés dans les sites d'hébergement.

La mission d'information de l'Assemblée nationale diligentée à Brazzaville pour s'enquérir à la source des contours de la problématique des expulsés de la RDC a rendu public son rapport au cours de la plénière du 12 mai à l'hémicycle du Palais du peuple. Cette mission, qui fait suite à la question d'actualité du député Patrick Muyaya, était tenue d'éclairer la lanterne de la représentation nationale sur les faits ayant marqué l'opération « *Mbata ya Bakoko* » et de proposer des recommandations idoines. D'après le récit fait par le rapporteur de la commission, il ressort que les députés nationaux de la RDC ont effectivement traversé le pool en date du 2 mai et ont eu une séance de travail avec leurs homologues du Congo Brazzaville. Les députés de la RDC, à en croire le rapport, ont exprimé leur désapprobation contre les déviations ayant caractérisé l'opération « *Mbata ya bakolo* » sur fond du refoulement des ressortissants de la RDC dans des conditions désastreuses.

« *En réplique, la partie de la République du Congo a dit que la décision de mettre hors frontières les étrangers en situation irrégulière est un acte de souveraineté* », note le rapport. Cette opération, selon les parlementaires congolais de Brazzaville, est une simple opération de police et de sécurité interne. Tout en présentant des excuses et en déplorant les dérapages ainsi que le débordement ayant émaillé cette opération quant aux méthodes utilisées par la police pour expulser les Congolais de Kinshasa, les parlementaires du Congo-Brazzaville ont soutenu la poursuite de l'opération. Au-delà de la justification liée à la préservation de l'ordre public avancé par la République du Congo, les parlementaires de la RDC n'excluent toutefois pas les motivations d'ordre politique, sécuritaire et autres ayant caractérisé cette opération qui, d'après eux, vise essentiellement les ressortissants de la RDC.

En termes de recommandations, la mission parlementaire de l'Assemblée nationale a proposé, entre autres, le rappel de l'ambassadeur de la RDC en République du Congo pour consultation, le raffermissement de l'application des lois relatives à la police des étrangers, le renforcement du contrôle et la surveillance le long des frontières entre la RDC et la République du Congo. Sur le même registre, les députés nationaux de la RDC prônent l'activation des travaux de la Commission technique mixte RDC-République du Congo, l'amélioration des conditions de transport des expulsés de Brazzaville à Kinshasa au site d'hébergement ainsi que la prise de mesures de gel et de restriction des échanges commerciaux entre les deux États.

Alain Diasso

RDC

Début des travaux du 8^e forum régional du Fida

Plus de trois cents participants venus de vingt-cinq pays de l'Afrique de l'ouest et du centre prennent part à ces assises qui se tiennent au Grand hôtel Kinshasa, au cours de l'année internationale de l'agriculture familiale décrétée par les Nations unies et l'Union africaine.

Le coup d'envoi de cette rencontre régionale a été donné par le ministre de l'Agriculture et Développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, représentant le Premier ministre. C'était en présence du directeur de la Division Afrique de l'ouest et du centre du Fida (Fonds international du développement agricole), Ides de Willebois, en présence de plusieurs membres du gouvernement et autres personnalités aussi bien congolaises qu'africaines.

Placé sur le thème "L'agriculture familiale et le développement de l'agro-industrie : enjeux et perspectives", ce forum a pour objectif d'une part de recenser et partager les savoirs qui se sont dégagés au fil de l'exécution des projets, en notant les points forts, les difficultés rencontrées, les opportunités à saisir ainsi que les menaces à l'intégration de l'agriculture familiale et de l'agro-industrie. D'autre part, ce forum permettra d'identifier les processus de mise en œuvre porteurs des résultats en vue de leur mise à échelle dans l'optique de l'augmentation de la valeur ajoutée de l'agriculture familiale.

Pendant quatre jours, soit du 13 au 16 mai, les participants vont centrer leurs discussions sur trois thèmes, à savoir "La modernisation des chaînes de valeur agricoles", "Le renforcement des capacités technologiques et des capacités de l'innovation" ainsi que "La promotion des sources de financement adaptées aux acteurs de la chaîne de valeurs". Dans son allocution, le directeur de la Division Afrique de l'ouest et du centre du Fida, Ides de Willebois, a dévoilé la vision promue par son institution, laquelle vision repose sur le développement durable d'une agriculture familiale rentable, soucieuse de l'environnement. « L'agriculture familiale et l'agro-industrie ne sont donc pas incompatibles, au contraire, mais le défi réside dans la création des conditions favorisant la complémentarité et les synergies entre les deux », a-t-il précisé, tout en indiquant que les projets cofinancés par le Fida appuient la professionnalisation des petits producteurs et de leurs organisations, l'accès aux facteurs de production, technologies appropriées et aux financements et le développement de partenariat inclusif public-privé dont l'agro-industrie occupe une place prépondérante.

Pour information, ce forum réunit près de cinquante projets cofinancés par le Fida en Afrique de l'ouest et du centre, les représentants du gouvernement et des services publics des pays partenaires de la région, des représentants des organisations de producteurs, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers. La RDC a bénéficié du financement du Fida à hauteur de 263 millions de dollars américains et prêts et dons au travers de sept projets d'investissement dont les plus importants sont le Piram (programme intégré de réhabilitation de l'agriculture dans la province du Maniema et le Papakin (Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers).

G.O.T.

CLASSEMENT FORBES 2014

L'Afrique dans le top 2000 des grandes entreprises

La région vient, malgré tout, en dernière position, avec vingt-six entreprises seulement, sur les 2000 cotées, il faut le préciser, en fonction de quatre critères, en l'occurrence le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, l'actif comparable et la capitalisation boursière.

Il s'agit d'une faible représentation pour le continent africain mais, pour autant, la région peut se féliciter d'avoir vu sortir du lot six pays. En effet, à l'échelle continentale, le pays qui vient en toute première position est l'Afrique du Sud, avec quinze entreprises dont sept figurent parmi les mille premières places. Une belle performance pour le pays Arc-en-ciel. Ensuite, le Nigéria et le Maroc viennent occuper la deuxième et la troisième places avec respectivement cinq et trois entreprises. Enfin, trois pays bouclent la boucle, en l'occurrence l'Île Maurice, l'Égypte et le Togo. Chacun d'entre eux est représenté à travers une seule entreprise. Bien entendu, ces chiffres sont loin de se comparer avec les performances réalisées par l'Asie qui reste le continent le mieux coté de cette nouvelle édition.

Cependant, 674 entreprises asiatiques figurent parmi les deux mille plus puissantes du monde. Trois entreprises chinoises ouvrent le bal, occupant ainsi pour la première fois les trois premières places du classement Forbes 2014. Deux banques chinoises, la China Construction Bank et l'Agricultural Bank of China, occupent la deuxième et troisième places, tandis que l'ICBC reste le leader en trônant à la première place pour la seconde année consécutive. L'occident n'est pas hors course. Il y a d'abord l'Amérique du nord qui se positionne solidement avec 629 entreprises, et ensuite l'Europe avec 506 entreprises.

Laurent Essolomwa

DGDA

Mise en place d'un dispositif de facilitation du commerce transfrontalier

Le système électronique de suivi des cargaisons a été présenté officiellement aux représentants de la FEC, de services et organismes publics et privés le week-end dernier, par le directeur général adjoint des douanes et accises chargé des questions techniques, Carol Lutaladio.

Le dispositif, qui facilite la gestion efficace et transparente des marchandises en transit le long des corridors reliant les États membres, vise à prévenir et lutter contre le détournement des marchandises en cours de transit. Outre cet avantage, le système électronique de suivi des cargaisons permet aussi l'harmonisation et la simplification des procédures de transit en vue de faciliter le commerce international; la mise en œuvre de la déclaration unique de transit, le paiement d'une caution unique, la réduction des coûts et des délais du transit, ainsi que le renforcement de la sécurité transfrontalières.

L'objectif principal de ce système est donc d'aider les parties prenantes des secteurs privés et pu-

blics opérant le long des corridors concernés à assurer le suivi électronique en temps réel de leurs cargaisons générales, aux fins de réduire le coût et le temps pour l'accomplissement des opérations de transit. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réformes et modernisation douanières de la DGDA (Direction générale des douanes et accises) tant au niveau organisationnel qu'opérationnel, tel que recommandé par la convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, dites Convention de Kyoto révisée ainsi que les accords régionaux auxquels la RDC a adhéré.

De façon concrète, a déclaré le directeur adjoint de la DGDA, le dispositif de suivi électronique des cargaisons sera connecté au système informatique douanier mis en place au sein de l'administration douanière afin d'assurer le suivi électronique des marchandises du premier port d'entrée jusqu'à la destination finale; et cela, grâce à la collaboration et l'interconnexion électronique entre

les administrations douanières au sein de la sous-région du Comesa. De nos jours, à en croire Carol Lutaladio, le suivi du transit constitue clairement l'une des problématiques majeures pour les autorités douanières et les différents opérateurs économiques. Pour lui, ce système, grâce à une connaissance approfondie des procédures et des cultures douanières, constitue une solution complète de suivi qui repose sur un matériel et des logiciels innovants fournissant une solution flexible et sur mesure aux besoins des douanes. Par la même occasion, le numéro deux de la DGDA a relevé les difficultés rencontrées dans le contrôle du change et des marchandises en transit, lesquelles difficultés génèrent des pertes des revenus fiscaux. Pour la réussite dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, Carol Lutaladio a invité tous les services et organismes tant du secteur public que privé à s'impliquer activement dans la mise en œuvre de ce nouveau système pour l'intérêt de toutes les parties prenantes.

Gypsie Oïssa Tambwe

MUSIQUE

Ferré remplace Fally Ipupa chez David Monsoh

Au cours d'une interview accordée au site topvisages.net, le producteur ivoirien a regretté que Fally Ipupa soit parti sans l'avertir au préalable.

Le propriétaire d'Obuo Music et cofondateur de la chaîne musicale BBlack Africa a également annoncé vouloir lancer un nouvel artiste congolais. « J'ai signé avec Ferré Gola qui est un très bon artiste. Fally est parti et a signé ailleurs sans que je ne le sache. Mais, bon, cela fait partie de la vie. Comme c'est mon métier et que Ferré Gola est aussi un bon chanteur qui a besoin de visibilité, alors je m'occupe de lui. Ce que les gens doivent savoir, c'est que c'est moi qui ai fait le premier album de Ferré Gola. Mais vu leurs histoires de rivalité avec Fally, il n'a pas voulu suivre la concurrence et a préféré partir. Maintenant que Fally est parti de la maison, Ferré y revient parce qu'il a compris que le travail que je fais est toujours très professionnel », a déclaré David Monsoh. Ce dernier a déploré que Fally Ipupa a signé avec d'autres personnes pendant qu'il était encore sous contrat et sans l'en aviser. « Je l'ai appris sur les réseaux sociaux », a-t-il déclaré. « Malgré tout l'investissement que je n'ai même pas encore récupéré. Quand on commence à lancer un artiste, on espère rentrer dans ses fonds à partir du 4^e album. C'est un travail à long terme. Mais les artistes africains, en général, sont très pressés. Ils se disent qu'ils ont atteint un certain niveau. Et quand ils commencent à "voir clair", ils se disent : "peut-être que le producteur me



Pour David Monsoh, Ferré est un bon chanteur qui a besoin de visibilité vole...". C'est très difficile avec les artistes. Mais c'est sans rancune. Au contraire ! C'est bien qu'il aille découvrir d'autres choses », a fait savoir, fair-play, le patron d'Obuo Music. Pour sa part, dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, Fally Ipupa avait déclaré qu'il peut toujours collaborer avec son ancien producteur s'il y'a des projets et même si ils ne sont plus en contrat.

Héritier Wata chez Obuo Music ?

Pour 2014-2015, David Monsoh a déclaré vouloir lancer « un nouvel artiste congolais qu'on ne connaît pas encore ». « C'est une exclusivité. Il s'appelle Héritier Watta. Il a fait une chanson pour rendre hommage à Didier Zokora lors de son mariage. Je travaille là-dessus. C'est ce genre de pépite-là que je vais essayer de faire découvrir et lancer comme l'éclosion que j'ai faite pour les autres artistes, a indiqué ce faiseur de star. Pour rappel, les débuts réussis de la carrière solo de Fally Ipupa en 2006 sont notamment dus à sa fructueuse collaboration avec David Monsoh, l'un des producteurs africains les plus célèbres. Les deux hommes s'étaient rencontrés à l'époque où

Fally Ipupa évoluait au sein de l'orchestre « Talents latents ». « J'avais déjà fait attention à ce garçon dans les années 1998-1999, lorsqu'il était encore membre du groupe « Talents latents » de Kinshasa. Il faisait de très belles choses avant d'intégrer par la suite le quartier latin. Je l'avais recommandé à Koffi Olomidé afin qu'il apprenne à ses côtés car je devrais le produire tôt ou tard. Aujourd'hui, je suis heureux de travailler avec lui », avait déclaré David Monsoh lors d'une interview accordée à abidjantv.net. En novembre de l'année dernière, une rumeur, distillée sur les réseaux sociaux, avait fait état d'un conflit entre Fally Ipupa et David Monsoh. Cette mésentente serait due au fait que l'artiste congolais aurait signé un contrat avec une autre maison de production. Des rumeurs balayées d'un revers de la main par Fally Ipupa. « Je vous informe que la rumeur concernant "une bagarre" entre David Monsoh et moi-même n'est qu'une pure invention créée par autrui dont mon équipe et moi connaissons déjà l'identité », avait fait savoir l'artiste sur sa page Facebook.

Patrick Kianimi

50^e COUPE DU CONGO

DCMP élimine Dragons, Lupopo pulvérise Malole

Nzuzi a été l'unique buteur du DCMP contre Dragons qui quitte la Coupe du Congo sur le site de Mbandaka, alors que Lupopo a été impitoyable face à Malole de Kananga renvoyé aux études par un score de treize buts à zéro.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a éliminé, le 12 mai au stade Bakusu de Mbandaka dans la province de l'Équateur, l'AS Dragons de Kinshasa de la 50^e Coupe du Congo, par un but à zéro à l'ouverture de la phase des poules de cette compétition. Nzuzi a inscrit l'unique but de la partie pour les Immaculés dont les franges en conflit ont apparemment fumé le calumet de la paix afin de disputer cette compétition nationale de football. Toujours dans ce groupe de Mbandaka, Royal de Mbandaka a sorti Nord Sport de Matadi aux tirs au but (4-1), après un résultat d'égalité d'un but partout à l'issue du temps réglementaire. Selon la suite

du programme, le FC MK qui s'était déjà qualifié affrontait Shark XI FC et FC Royal s'opposait au DCMP le 13 mai au stade Bakusu.

Sur le site de Lubumbashi dans la province du Katanga, le FC Saint-Éloi Lupopo a pulvérisé AS Malole de Kananga, le 12 mai au stade Frédéric-Kibasa Maliba, par un score irréal de treize buts à zéro. Et le FC Groupe Bazano et Lubumbashi Sport se sont quittés sur un nul de zéro but partout à la deuxième journée sur ce site de Lubumbashi. Signalons que Groupe Bazano avait perdu par forfait son match de la première journée le 9 mai contre Océan Pacifique pour avoir



L'équipe de DCMP

aligné le joueur Tshitadi Kabengele accusé de double affiliation, apprend-on. Mais sur le terrain, Groupe Bazano s'était imposé par quatre à

zéro. La suite du programme des matchs prévoit, le 14 mai, Tshinkunku contre Malole d'une part, et de l'autre, Océan Pacifique contre Lu-

bumbashi Sport.

Sur le troisième site de cette phase des poules de la 50^e édition de la Coupe du Congo de football Beni dans la province du Nord-Kivu, la rencontre entre Bukavu Dawa du Sud-Kivu et Olympique de Kindu (province du Maniema) ne s'est pas jouée le dimanche à cause d'une grosse averse qui s'était abattue sur Beni rendant le terrain de football hors d'usage. Les organisateurs ont reprogrammé le match pour le 17 mai. Par ailleurs, le calendrier des matchs indique que Nyuki de Beni devrait se mesurer le 13 mai au Tout Solide Malekesa de Kisangani (Province Orientale).

Rappelons que le vainqueur de la 50^e Coupe du Congo de football succédera au FC MK (vainqueur de la 49^e édition) et va accompagner l'AS V.Club en Coupe de la Confédération en 2015.

Martin Enyimo

MASTER ARTS 2

Le Bénin s'invite à la rencontre de Kinshasa

Son ambition internationale désormais affichée avec les participations du Cotonnais Nathanâël Vodouhe ainsi que des Brazzavillois Paul Alden M'Vout et Francis Kodja, l'événement organisé entre le Centre Wallonie-Bruxelles, l'espace culturel M'Eko et l'Académie des beaux-arts accueille vingt-cinq artistes.

En majorité peintres, ils sont quatorze, la plupart des participants à la résidence et à l'atelier de création de Kin ArtStudio ont été présentés à la presse le 13 mai en fin de matinée à la Délégation Wallo-

forcement des capacités des jeunes artistes visuels. Dans le lot, l'on dénombre, entre autres, au côté des peintres, des photographes, des sculpteurs, un maquettiste ainsi qu'un designer également graphiste. Cette palette assez fournie bénéficiera d'une formation multidisciplinaire. Vitshois Bondo Mwilambwe a évoqué « *un encadrement théorique et à la fois pratique sur la vidéo, la peinture, la sculpture, l'installation et la performance* ». Cette précision du coordinateur du projet se justifie d'autant plus que Master Arts

langages artistiques » et à même de « *contribuer à l'émergence des talents locaux* ».

La deuxième édition de Master Arts initiée à l'intention de la jeune génération montante affiche la nette ambition de la RDC, portée par Kin ArtStudio de se constituer en « *un laboratoire de recherches pour les jeunes créateurs contemporains en vue de renforcer leurs capacités artistiques* » avec à la clé l'opportunité d'accroître leurs compétences artistiques. Une occasion offerte de « *se professionnaliser et de développer des échanges culturels entre la RD Congo et plusieurs autres Nations d'Afrique et du monde* ». Une ouverture plus large au monde de l'art dans le monde. La collaboration des partenaires comme l'Institut français de Lubumbashi et le Centre Wallonie-Bruxelles serait dès lors un des atouts majeurs épignés dans ce processus.

Il est signalé qu'à l'issue de l'atelier-résidence en cours, les jeunes artistes forts de nouvelles connaissances acquises pourront, à leur tour, les exercer quitte à améliorer « *leurs démarches et pratiques artistiques* ». Ce, « *afin de produire des œuvres de haute facture répondant aux exigences professionnelles dans les arts visuels contemporains mais avec une vision personnelle et ouverte vers le reste du monde* ». À Vitshois Mwilambwe d'espérer en définitive qu'« *ils construiront un vrai discours sur leurs travaux artistiques et parviendront aussi à bien faire leurs portfolios* ». Du reste, les Journées portes ouvertes consacrées à une exposition prévues en clôture de l'atelier témoigneront de l'aboutissement des trois semaines de travail.

Ce sera d'une certaine manière la présentation publique du résultat des échanges, fruit du travail rendu au terme des conférences.

Nioni Masela

INCIDENTS LORS DU MATCH V.CLUB-MAZEMBE

La CAF exige des éclaircissements

Les incidents du 11 mai au stade Révérend-père-Raphaël-de-la-Kethule-de-Ryhove de Kinshasa lors du match entre V.Club et Mazembe ont causé quinze morts et vingt et un blessés. Ce drame n'a pas laissé la CAF indifférente qui exprime son affliction et demande à la Fécofa plus d'explications.



Les policiers dressés devant des supporters au stade Tata Raphaël de Kinshasa

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou, a condamné dans un communiqué publié le 12 mai les incidents survenus le 11 mai au stade Révérend-père-Raphaël-de-la-Kethule-de-Ryhove, lors du match entre V.Club et Mazembe comptant pour la sixième et dernière journée de play-off de la Division 1. Ces échauffourées entre la police et les supporters de V.Club ont causé la mort de quinze personnes et vingt et un blessés selon le bilan officiel annoncé par le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta. Le ministre de l'Intérieur, Richard Muyeje, et le gouverneur de la ville et les autorités de la police ont mis sur pied une commission d'enquête afin d'établir les responsabilités de cette tragédie et sanctionner les auteurs. Dans son communiqué, le président Issa Hayatou de la CAF a exprimé son affliction suite à ce drame qui endeuille la grande famille du football africain ; et il demande à la Fédération congolaise de football association (Fécofa) « *à faire toute la lumière sur cette affaire* ». Aussi la CAF réitère-t-elle sa détermination à combattre toute forme de violences dans le football. Ce drame a également produit des craintes du côté de Zamalek qui débute la phase des poules de la Ligue des champions à Kinshasa contre justement l'AS V.Club. Le club du Caire aurait demandé la délocalisation du match sur un terrain neutre pour raison d'insécurité. Mais l'on veut croire que la CAF n'accéderait pas à une telle demande lorsque l'on sait que les Léopards de la RDC ont livré leur dernier match des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 à Tripoli en Libye alors que des coups de feu étaient entendus dans la ville. Cependant, la Fécofa et les autorités du pays devront prendre toutes les précautions afin que les violences dans les stades du pays cessent, d'autant plus que la RDC va accueillir la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football de moins de 23 ans.

M.E.



Une vue des participants à la rencontre avec la presse du 13 mai à la Délégation Wallonie-Bruxelles

nie-Bruxelles. Résolument ouverte vers le continent et le monde, la rencontre entend privilégier les échanges entre jeunes artistes du continent avec Ayana V. Jackson (USA), Toma Muteba Luntumbue (Belgique / RD Congo), Michèle Magma et Dominique Abensour, quatre professionnels de renommée internationale.

Alignant quinze artistes, parmi lesquels Ange Swana, Geraldine Tobe et Mireille Asia Nyembo, les trois dames de la partie, Kinshasa est la ville la mieux lotie de Master Arts 2 avant Lubumbashi et Brazzaville qui y comptent chacune deux délégués. Les trois semaines étalées du 12 au 31 mai sont destinées au ren-

nourrit dans ses objectifs une professionnalisation des participants qui les porterait « *à adapter leurs créations* » de manière à se monter « *compétitifs dans le marché de l'art* » sur le plan continental et mondial. Aussi devrait-il être perçu tel « *un cadre de rencontres et d'échanges* » avec la spécificité qu'il met en corrélation « *divers aspects de la recherche* », quitte à « *confronter les participants à d'autres pratiques artistiques* » où « *l'innovation dans la création visuelle contemporaine et la réflexion sur les pratiques actuelles de l'art et dans son environnement* » sont privilégiés. Un procédé propice à « *créer la diversité dans les*

EXCURSION PÉDAGOGIQUE ET CULTURELLE

Des enseignants de Pointe-Noire ont séjourné à Makoua

Les enseignants du département de sciences physiques du lycée Victor Augagneur, en collaboration avec les autres départements de ce lycée, ont séjourné à Makoua dans le département de la Cuvette, à la faveur de cette excursion. Paul Zamouangana, chef du département de sciences physiques au lycée Victor Augagneur, initiateur du projet et président de la commission d'organisation, fait le point de la mission.

En vue de rehausser le niveau de l'éducation au Congo, l'activité a eu deux objectifs principaux : pédagogique tout d'abord, en permettant aux enseignants d'échanger avec les collègues et les élèves sur les fondements et les stratégies de la pédagogie de l'accompagnement ou de la réussite en vue d'améliorer les résultats scolaires, notamment au baccalauréat, et les innovations des items d'évaluation au baccalauréat en sciences physiques, en sciences de la vie et de la terre, en mathématiques, en espagnol et en anglais, selon les colloques tenus à Brazzaville en 2013. Le second objectif visé était culturel, avec la vulgarisation de la pratique des animations artistiques et culturelles en milieu scolaire.

Cette excursion a par ailleurs répondu tant soit peu au manque d'échanges longtemps constaté entre les départements pédagogiques des différents lycées au niveau national, dont les conséquences sont le manque de cohésion et d'harmonie dans l'exécution des enseignements, les interprétations différentes des référentiels des programmes sco-



La délégation de Pointe-Noire et les élèves du lycée

laires, le manque d'un système de communication entre les départements pédagogiques des différents lycées de la République, les difficultés d'approvisionnement en manuels scolaires et autres supports, surtout dans les lycées à la campagne, le taux d'échec important aux examens d'État comme au baccalauréat, ou encore la baisse du niveau des élèves.

La délégation qui a quitté Pointe-Noire, était composée de 41 membres (administrateurs, inspecteurs de lycées, enseignants de sciences physiques, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, français, philosophie, histoire-géographie, anglais, espagnol) dont 2 femmes. Les excursionnistes sont arrivés à Makoua après un périple de près de neuf heures, parcourant le luxuriant et pittoresque paysage et les diffé-

rents villages situés le long de la Route nationale 2. Après les civilités d'usage avec les autorités locales, les activités ont commencé le lendemain avec des conférences, ateliers et débats en présence de Jacques Marie Yombi Okossa, maire de la communauté urbaine de Makoua.

Sur le plan intellectuel et pédagogique...

Scindés en ateliers et répartis par départements pédagogiques, les enseignants ont échangé sur différents thèmes tels que : étude comparée des phénomènes vibratoires sinusoidaux ; nouvelle structuration du sujet au baccalauréat en sciences physiques ; lecture croisée de la thématique dans Le Pleurer-rire de Henri Lopes et dans Le mariage de Figaro de Beaumarchais en français ; la connaissance pour ou contre

l'homme en philosophie. Deux jours d'intenses activités intellectuelles et pédagogiques qui ont permis d'échanger à travers une confrontation saine d'idées et d'expériences, visant à rehausser le niveau scolaire décadent des enfants et d'esquisser des solutions.

Des activités culturelles étaient également au menu de cette excursion. La pièce de théâtre Trois prétendants, un mari de Guillaume Oyono Mbia, a été jouée par les comédiens de la troupe théâtrale du lycée Champagnat, dans une mise en scène de Pascal Oweli, professeur de français du lycée.

La moisson du séjour

Après Dolisie en 2012 et Sibiti en 2013, l'excursion pédagogique et culturelle Makoua, en avril 2014,

a été, de l'avis de tous, une réussite. Après l'évaluation de l'excursion faite en présence des différentes autorités du pays et du département de Pointe-Noire peu après le retour de la délégation, il a été relevé qu'indéniablement, l'enseignant présent à Makoua a étoffé son bagage intellectuel et enrichi ses connaissances touristiques. «Le métier d'enseignant est noble et riche en connaissances. De ce fait, un enseignant devrait être ouvert, être en perpétuelle recherche, en formation continue au lieu de vivre en vase clos au risque de s'éteindre pédagogiquement. C'est pourquoi, les participants souhaitent que de telles excursions pédagogiques et culturelles favorisant les échanges entre les départements pédagogiques des différents lycées de la République et indispensables tant pour l'apprenant que pour l'enseignant, soient pérennisées et copiées. Aussi, il serait souhaitable que le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation insère l'excursion pédagogique et culturelle parmi les activités à réaliser dans les différents établissements scolaires, tout au moins pour les lycées proches. L'apport financier et matériel de la tutelle serait aussi d'un grand apport pour le projet», a suggéré Paul Zamouangana.

De nombreuses autorités politiques, administratives et personnalités ont facilité ces échanges. La prochaine excursion prévue pour l'année 2014-2015 aura lieu au lycée Michel Guembella de Ouessou dans le département de la Sangha.

Hervé Brice Mampouya

HÔPITAL GÉNÉRAL DE LOANDJILI

Les droits du malade préoccupent les autorités

Dans le cadre de la déontologie et de l'éthique médicales, la structure sanitaire de la ville océane a organisé le 10 mai, une conférence débat sur les droits du malade.

L'activité qui s'est déroulée dans la salle de conférence de l'hôpital, a été principalement animée par le professeur Valéry Hedouin, gastro-entérologue et médecin légiste (droit de la santé) et par Anne Bécarré, chirurgien dentiste, spécialiste de l'identification par la dent et légiste (droit de la santé). Les deux intervenants enseignent à la faculté de médecine de Lille (France), faculté avec laquelle l'hôpital général de Loandjili entretient des relations de partenariat depuis 2007 pour permettre à ses agents de santé d'être mieux outillés en matière de médecine légale. La conférence a également connu la participation du docteur Donatien Moukassa, ex-

pert en autopsie légale, directeur des affaires médicales de l'hôpital général de Loandjili, et de Maître Lionel Kalina Menga, conseiller juridique au sein de la structure, qui ont présenté la situation du malade au Congo. Il a donc été question d'édifier l'auditoire (composé de médecins, chefs de services, associations) sur les droits des patients et des acteurs de la santé, ainsi que sur les obligations des structures. Les exposés des deux spécialistes français ont porté sur la loi française régissant les droits du malade, encore appelée «Loi Kouchner», qui existe depuis 2003. Il ressort de leurs exposés que le malade a droit, entre autres, à l'hygiène et au confort, au consentement aux soins, au respect de la dignité. Le malade a droit à l'information le concernant. Le non respect de ce dernier point est souvent à l'origine des conflits patients-médecins. Le défaut d'in-

formation étant souvent reproché aux professionnels de la santé, ils ont insisté sur le fait qu'ils ont obligation d'informer le patient sur les aspects le concernant et obligation du secret professionnel.

En outre, le malade a droit à l'accès à son dossier médical, à participer à la prise des décisions qui le concernent et à obtenir réparation des dommages. En cas de faute médicale le patient peut saisir les tribunaux si cela n'est pas réglé à l'amiable. Ce qui fait intervenir l'expertise médicale qui s'appuie sur le dossier médical. Aussi, le professeur Valéry Hedouin a-t-il conseillé : «Je vous demande de remplir correctement le dossier médical. C'est la meilleure arme que vous avez pour vous défendre. L'expertise médicale s'appuie sur ce document.»

Des manquements dans le code Pour ce qui est du Congo, dans son intervention, Maître Lionel Kalina Menga a indiqué qu'en matière des

droits du malade, le cadre juridique au Congo n'est constitué que du code déontologique où bon nombre d'aspects n'y figurent pas (deux articles seulement évoquent ces questions). À cela s'ajoutent les chartes intra-hospitalières qui suppléent les insuffisances de la loi. «Il faut faire des recommandations au niveau national pour que le législateur, les personnes compétentes et les pouvoirs publics puissent prendre le problème en main pour que ces bonnes pratiques rentrent dans la loi. Qu'elles ne soient pas que des textes conventionnels mais qu'elles deviennent réglementaires», a-t-il souligné.

La judiciarisation de l'acte médical n'ayant été que récemment instaurée dans le pays, il n'y a presque pas d'expertise médicale en cas de conflit patient-médecin pour l'instant. Ce sont les juges d'instruction qui se substituent en experts médicaux. Mais leur faible niveau d'ap-

propriation des questions médicales ne leur permet pas souvent de comprendre s'il y a préjudice ou pas. Maître Lionel Kalina Menga a aussi indiqué que les institutions judiciaires n'ont pas le droit de garder un médecin pour erreur ou faute médicale.

Pour pallier ces aspects, l'hôpital général de Loandjili prévoit d'organiser des activités pour édifier les acteurs de la santé (juges, médecins, malades) sur certains aspects tels que la responsabilité médicale dont ils doivent s'approprier. Par ailleurs, des recommandations ont été formulées, entre autres : l'organisation des rencontres en vue du partage de l'information médicale ; la mise en place des équipes de médecins-médiateurs (souvent des médecins retraités) dans les structures ; et la mise en place d'une interface médico-légale.

Lucie Prisca Condhet





ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"





Assurances et Réassurances du Congo

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.






FORAGE D'EAU ET CONSTRUCTION FORECO SARL

La meilleure solution à vos problèmes d'Eau Potable.

Contacts : 06 653 50 21 / 06 662 46 46
 Email : foreco.sarl@yahoo.fr - Site web: www.foreco-sarl.com
 Siège POINTE-NOIRE : RN 1 Loandjili face cimetièrre Mont Kamba
 Agence BRAZZAVILLE : 308 Avenue des 3 Martyrs Plateau des 15 ans

NOS COMPETENCES

- » Etudes Hydrogéologiques et Géophysiques
- » Réalisation et Maintenance des Forages d'Eau
- » Projet d'Adduction d'Eau Potable
- » Construction (bâtiments, château d'eau, ...)



le monde de l'informatique

Onduleur APC 650 VA



Prix : 55.000 TTC

3 ANS GARANTIE

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale



Cartouche HP 21 N/C
Prix : 13.500 TTC



Cartouche HP 122 N/C
Prix : 8.500 TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

MES RÉFÉRENCES

Nom :
 Prénom :
 Société :
 Adresse :
 Ville : Code postal :
 Tél. : E-mail :

Titre d'abonnement : 3 mois 6 mois 1 an

Mode de paiement : Chèque Espèces

Date et signature



NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : + 242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16
 POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél. : + 242 06 963 31 34
 RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé, Tél. : +243 015 166 200

SEMAINE DE LA RUMBA

L'IFC annonce un agenda riche

À la faveur de la Semaine de la rumba, ce genre musical cubain fait de chants et de percussions nés au XIX^e siècle, plusieurs manifestations culturelles sont organisées du 14 au 17 mai à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire.

Les conférences vont ouvrir la série des activités prévues pour la circonstance. Édouard Ganga dit Edo Ganga, figure de proue de la rumba congolaise, va animer le thème : 60 ans de musique. Symbole de longévité artistique au sein du mythique orchestre Les Bantous de la capitale, créé le 15 août 1959, le doyen Edo va revivifier les souvenirs des périples de cet orchestre, monument de la musique congolaise qui, en un demi-siècle, a su braver tempêtes et ouragans et se maintenir au top. Figure emblématique de la musique congolaise, et peut-être le dernier des Mohicans de la musique congolaise après les indépendances, Edo Ganga a bien des choses à conter, raconter et partager avec le public avant de prendre sa retraite définitive sur scène.

Patrice Banchereau, chanteur, percussionniste et musicologue français, va entretenir le public sur le thème «L'influence de la musique populaire cubaine dans la rumba congolaise». Enseignant au Conservatoire de Toulon et chercheur sur la musique cubaine depuis 25 ans, ce passionné des rythmes latino-cubains, qui a de nombreuses publications sur Internet sur cette musique, va faire découvrir la magie et les secrets de ce rythme qui ne connaît pas de déclin. À côté des retrouvailles purement intellectuelles, une partie Arts de scène sera aussi offerte le 16 mai au public à travers la danse par Rumba Mambo et les danseurs Luanda Pau Baquero et Alfredo Gonzalez, deux virtuoses de la danse et de la chorégraphie à Cuba. Un prétexte pour établir le pont entre la danse afro cubaine et la rumba congolaise. Le 17 mai, Les Bantous de la capitale vont livrer un concert inédit à l'Institut français du Congo. De leur côté, Patrice Banchereau et les musiciens de Pointe-Noire, qui excellent dans la rumba, vont à travers un métissage musical réussi, établir ce pont entre l'Afrique et le Congo, des sonorités mélodieuses à influences ibériques et latines.

Auparavant, un concert Rumba Odemba a lieu au Bar le Castador en plein quartier du Grand marché de Pointe-Noire. Un bar qui a su résister à l'usure du temps et des époques.

En marge de cette célébration, le griot Kaly Djatou et son compère Antoine Manana vont rendre hommage, le 15 mai à l'Espace culturel Yaro, à Tabu Ley Rochereau décédé le 30 novembre dernier à Bruxelles.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Le stade Enrico-Mattei rouvert à la Ligue de Pointe-Noire

Trois ans après sa fermeture à la Ligue de handball de Pointe-Noire, le stade Enrico-Mattei lui a de nouveau été ouvert, le 10 mai, pour abriter les championnats départementaux de handball senior et junior. Le match d'ouverture a été largement remporté (28-13) par CTAHB qui a laminé Asoc.

La compétition a démarré avec une seule rencontre qui a opposé l'équipe du centre de formation de handball, CTAHB, à l'Association Océan (Asoc). Physiquement supérieur à l'adversaire, l'équipe du centre de formation a dominé Asoc de bout en bout en l'écrasant sur un large score de 28-13 après l'avoir malmené à la première période, 17-5.

L'équipe d'Asoc a utilisé toutes ses cartouches pour contrer son tombeur, mais le gabarit de ses joueurs n'a pas permis à Asoc d'arrêter l'hémorragie. À la fin de la rencontre, l'entraîneur d'Asoc, Victor Matené, furieux, a demandé à la ligue de revoir la qualification des joueurs.

Cependant, dans son mot de circonstance, le président de la ligue, Roger Houvitiha, a remercié les responsables d'Eni Congo et les autorités locales de leur accorder à nouveau l'usage de ces installations dans des conditions plus commodes pour la pratique de la discipline. Rappelons que la ligue de Pointe-Noire s'était vu refuser le stade Enrico-Mattei après les actes de barbarie commise par les supporters lors de la finale dame du Championnat national de handball en 2011. Revenant sur la catégorisation des joueurs, le président de la ligue a indiqué que les qualifications s'étaient faites à partir des anciennes licences. «Nous avons tous constaté une différence physique entre les deux équipes. Mais nous venons d'arriver, c'est notre premier mandat: nous ne pouvons pas déclasser un joueur par rapport à une licence exacte, nous ne sommes pas habilités à le faire.»

S'agissant de l'équipe senior de Patronage messieurs, qui représente le Congo pour la compétition africaine prévue à Oyo, Roger Houvitiha a renchérit que cette équipe fera son entrée au championnat dès son retour de la compétition de la CAHB. Il a, par ailleurs, lancé un appel à tous les amoureux du handball pour assister aux rencontres qui se jouent tous les week-ends au stade Enrico-Mattei.

Présent à Pointe-Noire pour le match Congo-Bénin comptant pour les éliminatoires de la CAN de football junior 2015 au Sénégal, le conseiller du ministre des Sports, Jean-Pierre Longué, a également remercié les responsables d'Eni pour cette décision. «Je salue les autorités politico-administratives de Pointe-Noire pour avoir redonné les installations d'Enrico-Mattei à la Ligue départementale de handball de Pointe-Noire pour qu'elle organise son championnat dans les conditions idéales», a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

IMMIGRATION

Plus de 5.000 ressortissants de la RDC déjà recensés

Depuis le 10 avril dernier jusqu'à ce jour, plus de 5.000 personnes se sont déjà fait enregistrer au bureau départemental de la communauté des ressortissants de la RDC, situé à Mawata dans le premier arrondissement de Pointe-Noire. Ceci, afin d'obtenir une carte consulaire et un certificat de domicile.

Les autorités congolaises ont opté pour une immigration maîtrisée. Ainsi, à travers la police nationale, une opération de sécurité publique dénommée «Mbata ya Bakolo» a été lancée afin d'expulser tous les étrangers en situation irrégulière en République du Congo. Cette opération vise également à lutter contre le phénomène «Kuluna» et l'immigration irrégulière qui prend de l'ampleur en République du Congo et également de garantir la paix et la sécurité dans le pays.

Au total 72.731 Congolais de la République démocratique du Congo (RDC) ont déjà été refoulés pendant l'opération Mbata ya Bakolo, selon des statistiques publiées par le gouvernement de la

RDC, à l'issue d'un Conseil des ministres tenu dernièrement. Et de peur d'être renvoyés chez eux, les ressortissants de la RDC vivant à Pointe-Noire ont mieux fait de se faire enregistrer au bureau départemental de leur communauté afin d'obtenir une carte consulaire et un certificat de domicile. En effet, ces deux pièces vont leur permettre de circuler librement en République du Congo. La carte



Les ressortissants de la RDC attendant leurs cartes crédits photos Adiac

consulaire est établie à l'ambassade de la RDC à Brazzaville après la réception des données. En revanche, le certificat de domicile est établi par la police nationale congolaise.

Rappelons que l'opération Mbata ya Bakolo a été lancée le 4 avril dernier à Brazzaville. Et lors de son lancement, le général de police Jean François Ndengué, directeur général de la police, avait dit qu'à travers cette opération la police nationale partait en guerre contre les bandits qui sèment la terreur dans des quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire. Cependant, de nombreux Ponté-

negrins continuent de se poser la question de savoir quand sera lancée l'opération Mbata ya Bakolo à Pointe-Noire, afin de traquer les délinquants de cette ville.

Hugues Prosper Mabonzo

BANQUE MONDIALE

Pour Mohamadou Hayatou, le secteur privé congolais est encore embryonnaire et fractionné

Ce constat a été formulé le lundi 12 mai à l'occasion d'un point de presse dans les locaux du Chemin de fer Congo Océan (CFCO), animé par Mohamadou Hayatou, spécialiste en développement du secteur privé à la Banque mondiale, en charge du Projet d'appui à la diversification économique (Pade).

Pour l'orateur, il n'y a pas très longtemps qu'on a commencé à parler véritablement d'un secteur privé congolais. Parce que depuis plusieurs années, l'économie de la République du Congo était basé sur un modèle qui n'était pas focalisé sur le secteur privé. Le secteur informel congolais est certes dynamique, mais il a besoin d'un encadrement, pour être bien défini afin de jouer pleinement son rôle dans l'économie nationale et dans la création d'emplois.

«À ma connaissance, 80% compose le secteur informel congolais, un secteur embryonnaire et fractionné. La contribution du secteur privé congolais hors pétrole est de 5% du Produit intérieur brut (PIB) et il n'y a jamais eu d'évaluation complète ou de monographie du secteur privé congolais. Actuellement il existe trois volets qui composent ce secteur, notamment le secteur privé congolais expatrié,

formel et émergent. Dans le cadre du Projet d'appui à la diversification économique (Pade), une étude dénommée Revue stratégique et tactique qui couvre les recommandations et tous les aspects du secteur privé congolais, est en train d'être finalisée par la Banque mondiale», a-t-il déclaré.

Ainsi selon ce projet, l'économie

« À ma connaissance, 80% compose le secteur informel congolais, un secteur embryonnaire et fractionné. La contribution du secteur privé congolais hors pétrole est de 5% du Produit intérieur brut (PIB) et il n'y a jamais eu d'évaluation complète ou de monographie du secteur privé congolais. Actuellement il existe trois volets qui composent ce secteur, notamment le secteur privé congolais expatrié, formel et émergent. »

de la République du Congo bien qu'ayant enregistré une croissance positive, reste principalement dépendante du secteur pétrolier, peu productif d'emplois et dont les retombées économiques sont limitées. Le faible niveau des investissements privés témoigne du peu de poids que pèse ce secteur privé dans la croissance du pays. Le Congo devrait exploiter ses avantages comparatifs, liés à sa position géographique et à ses

richesses naturelles afin de promouvoir une croissance non liée au pétrole. Les secteurs à fort potentiel de croissance identifiés par l'État comprennent les transports, l'agro-industrie, l'industrie forestière et l'exploitation minière.

Le Pade est un projet de la Banque mondiale, composé des activités en rapport avec : l'amélioration du climat des affaires, incluant un appui au haut conseil de dialogue public-privé ; l'amélioration du classement Doing Business et le développement des Zones économiques spéciales (ZES) ; l'appui au développement des PME et à la promotion des investissements ; le développement des chaînes de valeur et l'appui à la réforme de l'assistance technique du Chemin de fer Congo Océan (CFCO) ; la coordination et la gestion du projet.

Ce projet est officiellement entré en vigueur en septembre 2011. Son objectif est d'aider le gouvernement de la République dans son programme de diversification de l'économie nationale dans les secteurs hors pétrole, en mettant en place un programme de promotion des investissements des secteurs jugés porteurs de croissance, en dehors de celui du pétrole.

Séverin Ibara

JUDO

La Fédération nationale obligée d'affilier les clubs en règle

C'est l'une des sentences prononcées par la Chambre de conciliation et d'arbitrage du Sport (CCAS) sur les contentieux qui, jusque-là, opposaient la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) à la ligue ainsi qu'à certains clubs et ceintures noires de Brazzaville sanctionnés à tort et à raison.

«Statuant publiquement et contradictoirement en matière d'arbitrage sportif et en premier ressort (...) la CCAS enjoint la Fécojuda de procéder à l'affiliation des clubs de judo remplissant les conditions requises, la condamne en outre à verser au Dragon club et consort la somme de 2.900.000 FCFA à titre de dommages et intérêts...», a déclaré le président de la CCAS, Corneille Moukala Moukoko, lors de l'audience du 10 mai dernier. Une décision qui a soulagé les responsables des 29 clubs qui attendaient l'affiliation à la fédération depuis plusieurs années. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils avaient

trainé la Fécojuda en justice. Ils ont donc obtenu gain de cause sur cette affaire.

L'autre contentieux opposait les maîtres Francis Ata Assiokaka, Franck Wamba, Stéphi Monapi, Pea Botsoma et Roland Oyama à la fédération. Celle-ci les avait sanctionnés pour avoir perturbé le conseil fédéral du 16 février 2014 avec, prétendument, des armes à feu et blanches. Là encore, la décision de la CCAS n'a pas souri à la Fécojuda. Puisque l'instance juridique du sport au Congo a déclaré irrégulière la décision

n°003/FECOJUDA/SG/CCV/2014 qui promulguaient la sanction à l'endroit de ces maîtres. Ils n'étaient pas affiliés à la Fécojuda, ils ne pouvaient donc pas être sous le coup de la décision

«Le judo dans notre pays souffre énormément des problèmes dus aux questions d'égo de ceux qui le pratiquent, le dirigent ou qui n'acceptent pas ces derniers»

d'une structure à laquelle ils n'étaient pas affiliés, a souligné Corneille Moukala Moukoko. La



Le président de la CCAS prononçant la sentence crédit photo Adiac

sanction n'a donc pas sa raison d'être. La fédération est, par ail-

leurs, condamnée à leur verser une somme de 500.000 FCFA à titre de dommages et intérêts. Sur la troisième affaire, la Fécojuda a obtenu gain de cause, enfin. En effet, la CCAS a estimé que la ligue départementale de Brazzaville avait tort de ne pas se conformer aux décisions de la fédération. Ce faisant, la requête d'annulation de la sanction introduite par la ligue a été déboutée. «Il n'est pas concevable qu'une ligue puisse monter sur

le nez d'une Fédération. Il faut respecter l'autorité qui est investie du pouvoir», a indiqué le président de la CCAS. C'est donc avec raison que la fédération avait sanctionné la ligue sur cette affaire.

Les observations de la CCAS. Bien avant que l'instance juridique ne se prononce sur ces trois contentieux, Corneille Moukala Moukoko a interpellé les responsables de la fédération, de la ligue et des clubs sur la nécessité de redonner au judo congolais ses lettres de noblesse en travaillant main dans la main. «Le judo dans notre pays souffre énormément des problèmes dus aux questions d'égo de ceux qui le pratiquent, le dirigent ou qui n'acceptent pas ces derniers», a-t-il souligné en rappelant que les mésententes et les constatations non fondées n'ont pas leur place dans le sport. À l'issue du jugement de la CCAS, on espère que les responsables du judo au Congo seront désormais sur la même longueur d'onde pour sauver la discipline.

Rominique Nerplat Makaya

EUROPA LIGUE

Le FC Séville et le Benfica, deux équipes pour une couronne

Les clubs espagnol et portugais s'affronteront ce 14 mai à Turin, en Italie, en finale de l'Europa Ligue. Ce qui est certain, c'est que ce match permettra à Chelsea, le vainqueur de la dernière édition, de connaître son successeur.

Le spectacle affiche de belles promesses. Mais le Benfica de Lisbonne part avec un avantage psychologique considérable pour avoir sorti le grand Juventus de Turin en demi-finale de l'Europa Ligue. Le Benfica s'était imposé 2-1 à Lisbonne avant de tenir en échec la Juve (0-0) en match retour, confirmant ainsi qu'il a les moyens pour faire oublier à ses fans les sept finales perdues en compétitions européennes dont deux dans cette compétition. Après avoir perdu l'an dernier la finale de la Ligue Europa face à Chelsea 1-2, le Benfica revient plus fort encore selon l'avis des spécialistes. Son parcours cette saison le démontre. Cette équipe a remporté depuis le 20 avril, le titre de champion du Portugal et pas plus tard que le 7 mai, elle a remporté la Coupe de la Ligue puis s'est d'ailleurs qualifiée pour la finale de la Coupe du Portugal qui se disputera le 18 mai. Sur la route de la finale, le Benfica a remporté six de ses huit matchs contre deux matchs nuls.

Le Benfica va par ailleurs se mesurer face au FC Séville qui n'a jamais laissé passer cette chance quand il s'est retrouvé en finale. Sur les deux finales disputées, le club espagnol n'en a perdu aucune, en témoigne sa victoire 4-0 en 2006 sur le PSV Eindhoven et 3-1 aux tirs au but face à l'Espanyol Barcelone en finale de 2007 après un score de 2-2 au temps réglementaire. Ce sera une première si les Espagnols échouent à cette étape de l'Europa Ligue. Le FC Séville, cinquième au championnat espagnol, veut donc s'inspirer du passé pour soulever sa troisième Europa Ligue. À la différence de son adversaire, le FC Séville a connu des moments plus ou moins difficiles dans cette compétition. Il valide son ticket de disputer la finale grâce au but inscrit à l'extérieur. Le FC Séville, en effet, a éliminé Valence en s'inclinant 1-2 au retour après avoir remporté la manche aller sur un score de 2-0. Il a peiné pour éliminer NK Maribor en seizième-de-finale. Il s'est qualifié aux dépens de Bétis Séville aux tirs au but 4-3, après un score de deux partout pour l'ensemble des deux matchs avant de mettre en course le FC Porto, l'autre club portugais, en quart-de-finale.

Le FC Séville peut alors s'appuyer sur ses joueurs Kevin Gameiro, Stéphane Mbia, pour frapper un grand coup ce mercredi mais les joueurs de Benfica Lisbonne qui ont précipité la chute de la Juve la privant alors de la finale qui se joue chez lui, ne veulent plus se faire piéger comme l'an dernier où ils avaient tout perdu dans les derniers instants. En tout cas, l'Europa Ligue placera certainement au terme de cette rencontre, un nouveau maître comme l'exige la loi du football. Que le meilleur gagne !

James Golden Eloué

ÉLIMINATOIRES COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Victoire en demi-teinte du Congo face au Bénin

Les juniors congolais ont eu d'énormes difficultés pour s'imposer face aux Béninois, le 11 mai, au Complexe sportif de Pointe-Noire, en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la CAN. Score final : 2-1. Un score étriqué qui ne garantit pas les chances du Congo de se qualifier pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football Sénégal 2015.

En effet, après avoir éliminé le Niger au premier tour des éliminatoires de la CAN junior, les Diables rouges du Congo ont eu fort à faire hier dans les mêmes installations face aux Écureuils du Bénin, exempts quant à eux du premier tour suite à leur classement lors de la dernière CAN. Le public congolais était mobilisé pour pousser les jeunes à la victoire, mais, les Diables rouges ont été moins performants face aux adversaires dès l'entame du match. À la 11^e minute (11') Constantin Bakaki tente une occasion alors dans la surface de réparation du Bénin ; son tir est contré par un joueur béninois, après cette tentative s'enchaîne une série de maladroesses qui va coûter cher à la 16' quand Marcelin Koukpo, très rapide, reprend une longue passe en retrait de Hardy Binguila au portier congolais, Pavelh Ndzila, place le cuir au fond du filet et ouvre la marque, 1-0.

Le but encaissé paralyse totalement l'équipe congolaise devenue méconnaissable aux yeux de son public qui avait assisté à sa qualification face au Niger le mois dernier. Plus rien ne réussissait aux Congolais avant la mi-temps avec les attaquants imprécis devant les occasions de buts notamment Nkounkou à la 27' et 44' et la 38' par Binguila tandis que les joueurs béninois, avec l'avantage d'un but, tombaient à chaque tir pour casser le rythme de jeu. Score à la mi-temps, 1-0.

À la reprise les Diables rouges galvanisés par leur douzième homme qui n'a pas baissé les bras pour les pousser à la victoire, reprennent confiance avec l'entrée de Mavis Tchibota, Ngavoula Mboussy et Loussoukou Ngouala respectivement à la place Constantion Bakaki, Obassi Ngatsongo et Moïse Nkounkou.

Il a donné un peu de tonus à l'équipe qui va essayer de s'imposer sur quelques duels. L'effort des Congolais va payer à la 64' par Kader Bidimbou qui égalise pour les Congolais suite à un ballon repoussé par le portier béninois, Shéyi Wilson Damilola. À égalité 1 but partout, les Béninois se relancent alors que les Congolais de leur côté, reprenant le match pour leur compte, vont bénéficier d'un penalty suite à une main d'un Écureuil dans la surface de réparation, le penalty est alors trans-

formé par Ganvoula Mboussy à la 70'. Ce léger avantage a donné un petit ouf aux Congolais pendant que les Béninois multipliaient les efforts pour revenir au score, mais ne parviennent pas malgré quelques tentatives de Sylvain Ahouansé à la 72' et de Gilbert Adangnandé à la 88'. Score final 2-1.

L'entraîneur Jean Éloi Mankou optimiste à la qualification de l'équipe

Le match retour s'annonce très difficile pour l'équipe congolaise qui devrait revoir son système de jeu avant d'effectuer le déplacement de Cotonou dans deux semaines car le but encaissé leur coûtera cher. Mais Jean Éloi Mankou reste optimiste pour son groupe. «L'équipe béninoise nous a posé beaucoup de problèmes, le staff technique va s'asseoir pour revoir le système de jeu et comment nous allons préparer le match retour à Cotonou. « Tous les matchs sont difficiles, j'ai confiance en mes joueurs, c'est la même équipe qui a gagné la francophonie », a-t-il déclaré. De son côté l'entraîneur béninois, Lafiou Yessoufou, rentre au Bénin avec une idée de l'équipe congolaise: «Nous avons vu jouer les Congolais, nous reparons avec une idée de cette équipe et nous allons bien nous préparer pour le match retour afin d'assurer notre qualification.»

Charlem Léa Legnoki